

TARNOS

magazine

Mai 2014

Bulletin municipal d'informations



Dossier

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

..... Actualités..... Au cœur de la Ville..... Culture..... Du côté du Seignanx..... Rendez-vous.....



En couverture, de haut en bas :
- China Moses lors du festival Jazz
en Mars
- Extraits du 1^{er} Conseil municipal du
29 mars 2014

SOMMAIRE

Édito	p.2
Dossier	p.4
<i>Élections municipales : une nouvelle équipe en place</i>	
Actualités	p.10
<i>Budget 2013 Conseil municipal État civil En bref Un terminal d'autoroute ferroviaire à Tarnos ?</i>	
Au cœur de la ville	p.18
<i>En images Enfance et Jeunesse Sport Urbanisme Prévention Bienvenue Aménagement et Travaux Environnement</i>	
Du côté du Seignanx	p.28
Culture	p.29
<i>Temps Libre Histoire locale</i>	
Rendez-vous	p.34
<i>Agenda du mois de mai Programme des fêtes locales Festival les Océaniques</i>	
Les associations	p.39
Expression des élus	p.54

Bulletin Municipal Mai 2014

Directeur de publication :
Jean-Marc LESPADÉ
Rédaction et maquette :
Service Communication
Photographies :
Service Communication

Impression :
Imprimerie Maubec
Tirage :
5 700 exemplaires

Cette publication est imprimée sur
du papier label PEFC, fabriqué dans
le respect de l'environnement ISO
14001, avec des encres à base d'huile
végétale, par une imprimerie certifiée
« Imprim'Vert ».

Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez
pas conserver ce document, merci de
le déposer dans le conteneur à papier
d'un point tri ou d'une déchetterie.

Édito



Jean-Marc Lespade et Christian Daudou, Président du Cercle des Amis de l'Art
entourés des invités d'honneur du 25^{ème} Salon de Printemps (lire p.18).

C'est avec grand plaisir que j'entame la rédaction de l'éditorial du premier bulletin de cette nouvelle mandature qui débute. Avec plaisir puisque c'est pour moi la première occasion de m'adresser aux Tarnosien(ne)s depuis les élections municipales et de vous remercier de la large majorité que vous avez choisi d'accorder à la liste que je menais. Les 62,74% de bulletins exprimés qui se sont portés sur notre liste Tarnos Ensemble sont pour moi une véritable marque de confiance. C'est en réalisant le projet présenté au cours de la campagne et validé par vos suffrages que nous nous montrerons dignes de votre confiance.

Tout au long des mandats précédents, l'équipe municipale au service des Tarnosien(ne)s a prouvé sa détermination à défendre leurs intérêts. La nouvelle équipe que je conduis s'inscrit totalement dans cette optique. Nous veillerons aux intérêts des Tarnosien(ne)s comme nous l'avons toujours fait et plus encore dans

ce contexte marqué par l'austérité qui frappe de plein fouet les collectivités locales.

Mais ce combat pour la défense de nos services publics, les élus que nous sommes ne pourrions le mener seuls. Je ne conçois pas la politique et la démocratie comme une succession de scrutins entre lesquels le peuple serait bâillonné. Les élus ne sont pas au-dessus des citoyens mais parmi eux. Il nous faudra donc lutter ensemble pour résister à la vague néolibérale qui s'annonce.

Dans son discours de politique générale, le nouveau Premier ministre Manuel Valls a confirmé l'orientation austéritaire du Gouvernement. La nomination de Manuel Valls, connu pour sa politique sécuritaire et ses engagements au sein de l'aile droite du parti socialiste, était déjà un signe inquiétant pour tous les Français. Aujourd'hui, avec ce discours de politique générale, force est de constater que François Hollande et le Gouvernement n'ont pas tiré les leçons de la défaite de la gauche aux municipales. Plutôt que de rompre avec la spirale de l'austérité, Manuel Valls a entériné 50 milliards d'euros « d'économie ».

Le secteur de la santé serait fortement concerné par ces économies qui décidément vont coûter bien cher aux Français. Les soins représenteront un coût de plus en plus élevé pour les Français et il y a fort à parier

que certains parmi les plus démunis feront l'impasse sur des soins pourtant nécessaires. Les conséquences peuvent être dramatiques à très court terme. En effet, réduire la possibilité de recevoir des soins en France, c'est favoriser le développement de nouvelles maladies voire permettre l'apparition d'épidémies.

Mais la première cible de ces prétendues « économies », ce sont les collectivités territoriales. 10 milliards d'euros doivent être récupérés sur leur dos ! Au même titre que toutes les communes, Tarnos serait fortement touchée. On peut estimer cette perte pour notre ville et ses habitants à un million d'euros en trois ans. En bref, pour donner des gages au grand patronat, c'est l'ensemble des services publics qui sont attaqués.

Il nous faut lutter contre cette spirale dans laquelle les décisions prises aux niveaux national et européen nous entraînent. Nous avons déjà mené des actions pour défendre notre ville par le passé et je pense ici à la campagne « ma commune j'y tiens, exigeons les moyens ». De telles actions seront à mener dans un futur proche, citoyens et élus ensemble pour la défense du vivre ensemble et des services publics tarnosiens !

Jean-Marc LESPADÉ,
Maire de Tarnos.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

UNE NOUVELLE ÉQUIPE EN PLACE



C'était le 23 mars dernier.

Il n'aura fallu qu'un seul tour aux Tarnosiennes et aux Tarnosiens pour choisir une nouvelle équipe municipale. La liste Tarnos ensemble menée par le Maire sortant Jean-Marc Lespade est reconduite avec 62,74% des suffrages exprimés.



RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR À TARNOS

Retrouvez les résultats détaillés par bureau de vote sur le site de la ville, rubrique « Vie citoyenne ».

INSCRITS	9 599	-
VOTANTS	6 169	64.27 %
EXPRIMÉS	5 915	95.88 %
NULS	254	4.12 %

Liste (tête de liste)	Voix	%
TARNOS ENSEMBLE (JEAN-MARC LESPADE)	3 711	62.74
ALTERNANCE 2014 (ANTOINE ROBLÈS)	1 207	20.41
TARNOS POUR TOUS (MARIE-ANGE DELAVENNE)	997	16.86

Comment les sièges sont-ils répartis ?

Le nombre de siège est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants dans la commune.

A Tarnos, 33 sièges étaient à pourvoir.

La liste arrivée en tête remporte automatiquement la moitié des sièges + 1. Ainsi, la liste Tarnos Ensemble, en tête, obtenait automatiquement 17 sièges.

La seconde moitié des sièges (16) est répartie à la proportionnelle entre les différentes listes selon un quotient électoral.

Le Conseil municipal de Tarnos est donc composé ainsi :

Liste Tarnos Ensemble : 17 + 11 = 28 sièges

Liste Alternance 2014 : 3 sièges

Liste Tarnos pour tous : 2 sièges



Comment le Maire est-il élu ?

Le Conseil municipal se réunit ensuite pour élire le Maire (traditionnellement, mais pas obligatoirement, le 1^{er} de la liste arrivée en tête). C'est le doyen de l'assemblée qui préside cette séance, secondé par le plus jeune. À Tarnos, le 29 mars dernier, c'est à Messieurs Alain Coutier et Stéphane Laurent que cette responsabilité a été confiée.

Alain Coutier interroge alors l'Assemblée pour savoir s'il y a des candidats à la responsabilité de Maire. Un à un, à l'appel de leur nom, tous les membres du Conseil municipal viennent voter. C'est Jean-Marc Lespade qui a été reconduit Maire de Tarnos avec 28 voix contre 3 blancs. Les deux élus du groupe Tarnos pour Tous avaient annoncé ne pas vouloir prendre part au vote.



Et les adjoints ?

Dès lors, Monsieur le Maire préside l'assemblée. Le Conseil municipal vote ensuite, à main levée et sur proposition du Maire, le nombre d'adjoints (encadré par la loi), puis une liste de noms (vote à bulletin secret). Les 9 adjoints ont été élus à 28 voix.

Jean-Marc Lespade a ensuite annoncé les champs d'actions des 9 commissions qui animeront la vie municipale. Chacune sera présidée par un adjoint (voir pages suivantes).

Les élus des différents groupes ont eu jusqu'au Conseil municipal du 9 avril pour se répartir entre les différentes commissions et autres institutions, administrations, syndicats intercommunaux... dans lesquels ils souhaitent siéger. Cette répartition a elle aussi été entérinée par un vote (lire pages 8 et 9). Le travail municipal est alors lancé.

Après avoir rendu un dernier hommage aux élus sortants, Monsieur le Maire a conclu avec enthousiasme « Bonne route et vive Tarnos ! ». ■

Ci-dessous à droite :

A l'annonce des résultats des élections municipales, Monsieur le Maire a rendu hommage aux élus tarnosiens qui ont rendu possible à Tarnos d'être la ville dynamique, chaleureuse et engagée qu'elle est encore aujourd'hui. Au cours du siècle passé, certains Maires, Adjoints et Conseillers municipaux ont été destitués ou déportés pour leur engagement.

Souhaitant s'inscrire pleinement dans cette histoire et cet héritage, le Conseil municipal installé dans ses nouvelles fonctions a aussitôt rendu hommage à leurs prédécesseurs.



Découvrez la composition du nouveau



Jean-Marc LESPAGE*
Maire
Tarnos Ensemble



Isabelle NOGARO*
Première adjointe
« Développement
économique, Economie
sociale et solidaire -
commerce »
Tarnos Ensemble



Alain PERRET*
Adjoint
« Finances - voirie -
réseaux »
Tarnos Ensemble



Isabelle DUFAU*
Adjointe
« Éducation - enfance -
jeunesse »
Tarnos Ensemble



Francis DUBERT*
Adjoint
« Aménagement urbain -
patrimoine »
Tarnos Ensemble



Danielle DESTOUESSE*
Conseillère municipale
déléguée au logement
Tarnos Ensemble



Rodolphe AJA
Conseiller municipal
délégué au jumelage et à la
solidarité internationale
Tarnos Ensemble



Emmanuel SAUBIETTE
Conseiller municipal
délégué à la jeunesse
Tarnos Ensemble



Thierry LECERF
Conseiller municipal
délégué aux réseaux
Tarnos Ensemble



Alain COUTIER
Conseiller municipal
Tarnos Ensemble



Christophe GARANS
Conseiller municipal
Tarnos Ensemble



Nelly PICAT
Conseillère municipale
Tarnos Ensemble



Catherine BISBAU
Conseillère municipale
Tarnos Ensemble



Elisabeth MOUNIER
Conseillère municipale
Tarnos Ensemble



Thierry SALLABERRY
Conseiller municipal
Tarnos Ensemble



Michel POULAERT
Conseiller municipal
Alternance 2014



Marie-Ange DELAVENNE*
Conseillère municipale
Tarnos pour Tous



Gérard CLAVERIE
Conseiller municipal
Tarnos pour Tous



DÉCOUVREZ LES COMMISSIONS
MUNICIPALES
ET LEURS COMPOSITIONS
EN PAGES SUIVANTES

Conseil municipal

Les élus signalés par une « * » siègent également à la Communauté de communes. Nous y reviendrons dans le prochain numéro de Tarnos Contact.



Anne DUPRÉ*
Adjointe
« Affaires sociales -
solidarités »
Tarnos Ensemble



Lucien HERVELIN*
Adjoint
« Culture - relations
publiques - jumelage -
solidarité internationale »
Tarnos Ensemble



Bernard LAPÉBIE*
Adjoint
« Environnement - transition
écologique - agriculture »
Tarnos Ensemble



Christian GONZALES*
Adjoint
« Sports et loisirs »
Tarnos Ensemble



Gisèle BAULON*
Adjointe
« Petite enfance »
Tarnos Ensemble



Maryse SAINT-AUBIN
Conseillère municipale
Tarnos Ensemble



Jean-Pierre DUBUS
Conseiller municipal
Tarnos Ensemble



Iris CAMBRONERO
Conseillère municipale
Tarnos Ensemble



Martine
PERIMONY-BENASSY
Conseillère municipale
Tarnos Ensemble



Nicole CORRIHONS
Conseillère municipale
Tarnos Ensemble



Geneviève MONTAUCET
Conseillère municipale
Tarnos Ensemble



Danièle BIRLES*
Conseillère municipale
Tarnos Ensemble



Stéphane LAURENT*
Conseiller municipal
Tarnos Ensemble



Antoine ROBLÈS*
Conseiller municipal
Alternance 2014



Virginie
FAURE-DEFLANDRE
Conseillère municipale
Alternance 2014



VOUS POUVEZ RENCONTRER
LES MAIRE-ADJOINTS, SANS
RENDEZ-VOUS, LE SAMEDI
MATIN À L'HÔTEL DE VILLE.
VOICI LE DÉTAIL DES
PERMANENCES À VENIR.

MÉMO

Les permanences des élus ont lieu le samedi matin, de 10h à 12h, à l'Hôtel de Ville.

- > Isabelle NOGARO : 31 mai, 27 septembre, 8 novembre et 10 janvier
- > Alain PERRET : 7 juin, 6 septembre, 15 novembre et 17 janvier
- > Isabelle DUFAU : 14 juin, 13 septembre, 22 novembre et 24 janvier
- > Francis DUBERT : 21 juin, 20 septembre, 29 novembre et 31 janvier
- > Anne DUPRÉ : 28 juin, 26 juillet, 6 décembre
- > Lucien HERVELIN : 3 mai, 5 juillet, 4 octobre, 13 décembre
- > Bernard LAPÉBIE : 10 mai, 12 juillet, 11 octobre, 20 décembre
- > Christian GONZALES : 27 mai, 25 octobre, 27 décembre
- > Gisèle BAULON : 24 mai, 19 juillet, 18 octobre, 3 janvier

Désignation des élus dans les commissions

Commissions municipales

Il existe 9 commissions intervenant dans les différents domaines de compétences de la commune. Elles sont toutes présidées de droit par Monsieur le Maire et vice-présidée par un adjoint. Les commissions interviennent en amont des décisions et nourrissent les réflexions de la commune.



Développement économique - Economie sociale et solidaire - Commerce

Vice-présidente : Isabelle Nogaro

Membres : Elisabeth Mounier, Danièle Birles, Alain Perret, Thierry Lecerf, Jean-Pierre Dubus, Bernard Lapébie, Catherine Bisbau, Michel Poulaert, Marie-Ange Delavenne.



Finances - Voirie - Réseaux

Vice-président : Alain Perret

Membres : Thierry Lecerf, Lucien Hervelin, Francis Dubert, Geneviève Montaucet, Emmanuel Saubiette, Jean-Pierre Dubus, Christophe Garans, Virginie Faure-Deflandre, Marie-Ange Delavenne.



Education - Enfance - Jeunesse

Vice-présidente : Isabelle Dufau

Membres : Emmanuel Saubiette, Gisèle Baulon, Catherine Bisbau, Maryse Saint-Aubin, Thierry Sallaberry, Nicole Corrihons, Christophe Garans, Antoine Roblès, Marie-Ange Delavenne.



Aménagement et patrimoine

Vice-président : Francis Dubert

Membres : Emmanuel Saubiette, Danielle Destouesse, Jean-Pierre Dubus, Martine Perimony-Benassy, Christian Gonzales, Isabelle Dufau, Elisabeth Mounier, Virginie Faure-Deflandre, Marie-Ange Delavenne.



Affaires sociales - Solidarités

Vice-présidente : Anne Dupré

Membres : Danielle Destouesse, Alain Coutier, Martine Perimony-Benassy, Iris Cambronero, Catherine Bisbau, Nelly Picat, Nicole Corrihons, Antoine Roblès, Marie-Ange Delavenne.



Culture - Relations publiques - Jumelage et Solidarité internationale

Vice-président : Lucien Hervelin

Membres : Rodolphe Aja, Isabelle Nogaro, Maryse Saint-Aubin, Iris Cambronero, Thierry Sallaberry, Stéphane Laurent, Geneviève Montaucet, Michel Poulaert, Gérard Claverie.



Environnement - Transition écologique - Agriculture

Vice-président : Bernard Lapébie

Membres : Stéphane Laurent, Geneviève Montaucet, Danièle Birles, Nicole Corrihons, Alain Coutier, Nelly Picat, Francis Dubert, Virginie Faure-Deflandre, Gérard Claverie.



Sport et loisirs

Vice-président : Christian Gonzales

Membres : Christophe Garans, Bernard Lapébie, Thierry Sallaberry, Rodolphe Aja, Stéphane Laurent, Elisabeth Mounier, Danielle Destouesse, Michel Poulaert, Gérard Claverie.



Petite enfance

Vice-présidente : Gisèle Baulon

Membres : Nelly Picat, Anne Dupré, Rodolphe Aja, Maryse Saint-Aubin, Alain Coutier, Iris Cambronero, Isabelle Nogaro, Antoine Roblès, Gérard Claverie.

et les organismes

Commissions obligatoires

Commission d'appel d'offres

Président : Jean-Marc Lespade
Titulaires : A. Perret, C. Gonzales, A. Dupré,
D. Destouesse, A. Roblès
Suppléants : G. Baulon, A. Coutier, JP Dubus,
G. Montaucet, V. Faure

Commission de délégation des services publics

Président : Jean-Marc Lespade
Titulaires : A. Perret, C. Gonzales, I. Dufau,
D. Destouesse, V. Faure
Suppléants : G. Baulon, A. Coutier, JP Dubus,
C. Bisbau, A. Roblès

Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Marc Lespade
Membres : A. Dupré, D. Destouesse, A. Coutier,
M. Perimony, N. Corrihons, A. Roblès

Commission consultative des services publics

Membres : JM Lespade, A. Perret, A. Coutier,
D. Destouesse, B. Lapébie, A. Roblès

Syndicats intercommunaux

ALPI : Titulaire T. Lecerf, suppléant A. Perret

Parc des Sports : Président C. Gonzales. Titulaire :
C. Garans. Suppléants : B. Lapébie, T. Sallaberry
SIAEP : Président : JM Lespade. Titulaire : A. Perret.
Suppléants : D. Birles, F. Dubert

GEOLANDES : Titulaire : B. Lapébie. Suppléante :
N. Corrihons

Syndicat Mixte de Gestion des baignades :

Titulaire B. Lapébie, Suppléante : A. Dupré

Chenil Birepoulet : L. Havelin, T. Lecerf

SIVU de l'Aygas : Président : B. Lapébie. Titulaires :
A. Perret, D. Birles. Suppléants : JP Dubus, F. Dubert,
S. Laurent

Syndicat des Transports de l'ACBA (STACBA) :
JM Lespade, C. Gonzales

SYDEC (eau) : Titulaires : JM Lespade, A. Perret,
D. Birles. Suppléants : F. Dubert, JP Dubus, C. Garans

SYDEC (énergie) : Titulaires : JM Lespade,
A. Perret, D. Birles. Suppléants : F. Dubert, JP Dubus,
C. Garans

Syndicat Mixte Rivières Côte Sud : Titulaire :
B. Lapébie. Suppléante : N. Corrihons

Syndicat Mixte de Protection du Littoral

Landais : Titulaire : B. Lapébie. Suppléante :
N. Corrihons

Organismes et associations

Centre Social et Culturel Boucau Tarnos :

Titulaires : L. Havelin, I. Nogaro. Suppléants : R. Aja,
G. Montaucet

Mission d'Action Culturelle : L. Havelin, M. Saint-
Aubin, R. Aja

Maison d'Enfants à Caractère Social de
Castillon : D. Destouesse

Résidence Tarnos Océan : A. Dupré

École des Forges : I. Dufau

Collège Langevin-Wallon : I. Dufau, M. Saint-Aubin

Crèche familiale : G. Baulon

Conseil Portuaire : Titulaires : JM Lespade,
I. Nogaro. Suppléants : D. Birles, B. Lapébie

Pays Adour Landes Océanes : Titulaire : A. Perret.
Suppléant : F. Dubert

Nettoyage du littoral landais : B. Lapébie

Défense de la Forêt Contre les

Incendies (DFCI) : B. Lapébie

Société Intercommunale Culturelle et Sportive

Boucau-Tarnos : L. Havelin, C. Gonzales

Office de tourisme du Seignanx : G. Baulon,
N. Picat

Comité des fêtes : L. Havelin, I. Nogaro, JP Dubus,
M. Poulaert, G. Claverie

Commission intercommunale d'accessibilité :

Titulaire : A. Perret. Suppléante : A. Dupré

Foyer des Jeunes Travailleurs Tarnosiens
(FJTT) : A. Perret, I. Dufau, E. Saubiette, A. Roblès

Lycée Ambroise Croizat : I. Dufau, A. Dupré,
C. Gonzales

Commission Portuaire du Bien-être des Gens
de Mer : A. Dupré

Association de Développement de l'Espace
Technologique Jean Bertin (ADETECH) :
I. Nogaro

Délégué à la Défense : L. Havelin

Syndicat Intercommunal de Sécurité et de
Prévention de la Délinquance (CISPD) :

JM Lespade, I. Dufau

Association Communale de Chasse Agrée
(ACCA) : S. Laurent

Groupement de Commande plan guide urbain :

Titulaire F. Dubert. Suppléant : I. Nogaro

Commission d'évaluation des transferts
de charges : Titulaire : JM Lespade. Suppléant :
A. Perret

Eole : I. Nogaro

Comité Ouvrier du Logement (COL) : F. Dubert

Pôle Etude Recherche Formation (PERF) :
I. Nogaro

Interstice : I. Nogaro

Secrétariat Permanent pour la Prévention des

Pollutions et des risques Industriels (S3PI) :

B. Lapébie et D. Birles

Portes-Drapeau : L. Havelin et C. Bisbau

BUDGET 2014

Au cours du mandat passé comme pendant la campagne électorale, tous les membres de Tarnos Ensemble ont partagé une même vision de ce que doit être un service public de proximité fort. Nous sommes tous opposés à l'austérité. Pour nous, non seulement elle ne peut pas être une solution, mais elle creusera au contraire les inégalités et les problèmes qu'elle était censée résoudre.

Pour être plus clair, l'austérité appliquée aux collectivités territoriales serait une catastrophe sociale et économique pour notre pays. Jacques Péliissard, Président de l'Association des Maires de France (AMF) ne dit pas autre chose lorsqu'il qualifie « d'effroyables » les restrictions en cours. Pour rappel, elles financent à 70% l'investissement public et conservent des taux d'endettement stables malgré des taux d'intérêt aux banques qui augmentent fortement.

Pourtant, les réformes impulsées au niveau national depuis plusieurs années condamnent les collectivités à une double-peine, les instrumentalisant pour mieux les prendre pour cible. Alors que des dépenses incompressibles supplémentaires sont imposées, nous avons à financer des choix qui ne sont pas les nôtres ou qui devraient être assumés pleinement par l'État. Ce même État qui diminue de manière drastique les moyens qui nous sont alloués.

Alors, qui paye ?

Depuis la réforme de la Taxe Professionnelle (TP) aggravée par le passage en Taxe Professionnelle Unique (TPU), la diversité des ressources des collectivités a été profondément



Alain Perret, adjoint au Maire, chargé des finances, de la voirie et des réseaux présente le Budget communal 2013

bouleversée. Elle est aujourd'hui supportée en grande partie par les ménages (en 2012, 2/3 par les ménages, 1/3 par les entreprises). Faut-il donc céder aux pressions et augmenter les impôts locaux ?

Pour notre équipe Tarnos Ensemble, comme nous nous y sommes engagés pendant la campagne, **il ne sera pas question d'augmenter les impôts locaux pendant ce mandat.** Nous tiendrons notre promesse. C'est d'une vraie réforme de la fiscalité locale dont ont besoin communes et citoyens.

Il ne sera pas non plus question de renoncer à ce qui fait la richesse de notre ville : ses services publics, son soutien au monde associatif, toute cette vie et ces outils tarnosiens qui forment un « bouclier solidaire ». Nous innoverons comme nous avons pris l'habitude de le faire. Nous développerons de nouveaux partenariats. Et nous continuerons de nous battre.

Gérer en luttant et lutter en gérant. Le budget que nous vous présentons est la traduction de cette volonté, un budget de résistance à la crise sociale.

Un budget de 30 millions d'euros : prudence et ambition

Le budget 2014 adopté le 13 février s'élève à 30 millions d'euros : 20 millions en fonctionnement et 10 millions en investissement.

Investissement

Malgré le contexte qui incite à la prudence, ce budget 2014 porte la marque d'importantes réalisations (voir les chantiers en images p.26) :

> 1 685 000 € pour la crèche Antoine de Saint Exupéry qui ouvrira en septembre 2014. Cet équipement, réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale et qui deviendra un équipement municipal fait l'objet d'un partenariat avec l'entreprise Turboméca.

Sur 30 places, 20 seront destinées aux familles tarnosiennes et 10 aux salariés de l'entreprise, cette dernière participant, via une convention financière, à hauteur d'un tiers des coûts d'investissement (amortis sur 20 ans) et de fonctionnement.

Le budget 2014 de la Ville y consacre 1 685 000 € tous postes confondus.

> 340 000 € pour le Pôle de Coopération Economique Sociale et Environnementale

Cet important projet, porté par le Comité de Bassin d'Emploi et désormais labellisé au niveau national, va permettre la mise en synergie des différents acteurs de l'Économie Sociale et Environnementale. Implanté sur le lotissement Bertin, il ouvrira en septembre prochain.

L'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes et la Ville de Tarnos participent à son financement. **La participation totale de la Commune s'élève à 700 000 € : 360 000 € versés en 2013 et 340 000 € inscrits au budget 2014.**



> 740 500 € en travaux de voiries (notamment sur l'avenue Jean-Jaurès), d'environnement, de gestion des eaux pluviales, d'éclairage public, de cimetières

> l'acquisition de matériel informatique et notamment **25 000 € pour poursuivre l'équipement des écoles tarnosiennes en Tableaux Numériques Interactifs.**



> **1 410 000 € pour les acquisitions foncières.**

Ces acquisitions permettent à la Ville de maîtriser d'importantes parcelles sur des secteurs stratégiques de la Commune. Au regard des perspectives financières des collectivités locales, ce patrimoine constituera pour les élus d'aujourd'hui ou de demain de précieux leviers d'action et de développement. Ainsi en centre ville, plus de cinq hectares ont été acquis ces dix dernières années.

> **1 020 000 € pour le remboursement des emprunts.**

Fonctionnement (environ 20 millions d'euros)

> **Les principales recettes**

- Attribution de Compensation : 9 368 570 € (somme figée et donc inchangée)
- Impôts et taxes : 7 903 000 €
- Concours de l'Etat : 2 173 000 € (dont la *Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)* : 1 444 000 €, en baisse de 9,7%)
- Recettes des services (payées par l'usager) : environ 557 000 €

> **Les principales dépenses**

- Dépense de personnel : 10 540 000 €
- Charges à caractère général : 4 353 000 €
- Autres charges de gestions (notamment participations aux organismes : stade intercommunal, CCAS, associations locales,...) : 2 592 000 €
- Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC) : 237 000 €
- Autofinancement (excédent prévisionnel qui permettra d'alimenter en 2015 les recettes de la section d'investissement) : 2 600 000 €

Les rythmes scolaires.

Ils entreront en œuvre à la rentrée prochaine et mobiliseront de nombreux personnels (municipaux ou du Centre de Loisirs). Pour les 4 mois 2014, le budget a inscrit, en section de fonctionnement, une **dépense prévisionnelle de 133 000 €** tous postes confondus.

À l'heure des mauvaises nouvelles...

Ces dernières semaines la Ville s'est vue notifier plusieurs mauvaises nouvelles.

Baisse de la DGF :

Si la DGF baisse de 3,1% en moyenne pour l'ensemble des communes françaises, la baisse pour Tarnos atteint 9,70%, soit 155 000 € de moins qu'en 2013.

Hausse du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

La modification du mode de calcul du FPIC pénalise Tarnos et le Seignanx : en 2014, la Ville est contributrice à hauteur de 237 000 € (134 000 € en 2013)

La loi dite « Duflot » sur le logement.

Cette loi modifie le taux obligatoire de 20% de logements sociaux énoncé par la loi SRU de 1999 pour le porter à 25%. Cette loi, à effet immédiat, (sans donner aux villes les quelques années nécessaires pour atteindre l'objectif) se traduit par un pénalité de 82 000 € pour notre Ville dont le nombre de logements sociaux avoisine pourtant les 20%.

Taxe sur la Consommation Finale de l'Electricité (TCFE)

Cette taxe perçue par les villes pourrait être, à partir de 2015, perçue par les syndicats d'électricité. Enjeu pour Tarnos : une perte possible de 142 000 €. Devant le tollé général des communes françaises et des associations d'élus, le gouvernement a repris sa copie... Mais la vigilance s'impose !

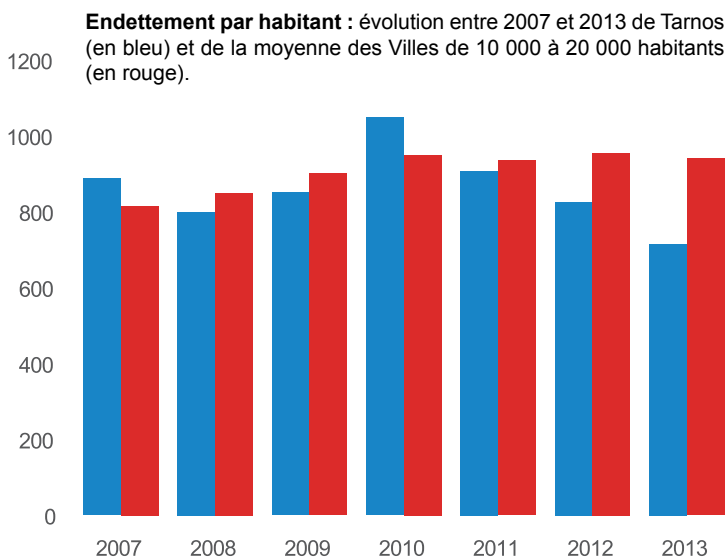
NOTE

Le saviez-vous ?

Toutes administrations confondues, la dette publique s'élève à **1 900 milliards d'euros.**

Les Communes y contribuent à hauteur de 60 milliards (soit 3%)...

Mais il est pourtant prévu de mettre à contribution les collectivités (et donc les services publics locaux) à hauteur de 10 milliards sur les 50 milliards de réductions annoncées !



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 12 février 2014

Budget

Le Conseil municipal adopte le budget principal 2014. Il décide de maintenir inchangés les taux de la fiscalité locale, à savoir :

- 19,97 % pour la taxe d'habitation,
- 23,23 % pour la taxe foncière,
- 56,10 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Le Conseil municipal adopte aussi les comptes administratifs 2013 et les budgets 2014 de la Mission d'Action Culturelle, du Pôle de services Jean Bertin et du Lotissement Bertin.

Développement économique

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention annuelle 2014 avec le Comité de Bassin d'Emploi du Seignaux qui permettra d'intensifier le développement économique de la Commune et de favoriser la création d'emplois.

Logement

Le Comité Ouvrier du Logement souhaite faire évoluer son statut de Société Coopérative de Production (SCP) HLM vers celui de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) HLM afin de favoriser l'implication des collectivités territoriales et de privilégier les partenariats autour de projets sociaux.

Le Conseil municipal approuve la participation de la Commune au capital social de la SCIC HLM pour un montant de 1525 € (soit 100 parts sociales).

Dans le cadre de l'opération immobilière Loustaunau, le Comité Ouvrier du Logement assure la réalisation de 15 logements dont 4 logements locatifs sociaux. Le Conseil municipal adopte la convention tripartite entre la Commune, le COL et la Communauté de Communes du Seignaux portant engagements de chaque partie en matière de participation financière et d'attribution des logements.



Sécurité

Dans le cadre de la sécurité routière et de la mise en place de peines alternatives, l'ADAVEM propose de mettre à disposition de la Ville, 8 personnes volontaires à un « Stage de Participation Citoyenne » (SPC) pour participer à l'animation du point de sensibilisation aux

conduites à risques pendant les fêtes locales et le festival « Les Océaniques » 2014.

Le Conseil municipal approuve la convention conclue avec l'ADAVEM et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Vie culturelle

Le Conseil municipal a approuvé la tarification du festival « Les Océaniques 2014 ».

Vie associative

Depuis 2010, la Commune a mis à disposition de l'association « Mieux vivre au Pissot » une parcelle afin de créer des jardins partagés qui ont pour vocation de développer les liens sociaux de proximité. Suite au succès de ce projet, le Conseil municipal approuve un avenant à la convention initiale afin de modifier la période d'occupation passant d'un an renouvelable à 3 ans renouvelables.



Urbanisme

Le Conseil municipal a prononcé l'intégration dans le domaine public communal des voies, réseaux divers et espaces verts du lotissement « Estienon ».

Marchés publics

Le marché d'exploitation des installations de chauffage arrivant à son terme, le Conseil municipal approuve le dossier de consultation des entreprises et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation.

Personnel municipal

Le Conseil municipal décide de créer des postes afin de répondre aux besoins de fonctionnement de la Collectivité, et notamment le projet d'ouverture de la crèche Saint Exupéry, et de supprimer ceux vacants qui en découlent.

Dans ce cadre, il adopte le tableau des effectifs permanents à temps complet et non complet pour l'année 2014.

Motions

Service public des Douanes

La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) a élaboré un document visant à réaliser des économies immédiates par le biais d'une réorganisation des structures de la DGDDI et de la suppression de 400 emplois par an jusqu'en 2018. Le Conseil municipal dénonce cette baisse d'effectifs.

MNS

Monsieur le Maire rappelle la décision de la Direction Générale de la Police Nationale, de diviser par deux le nombre de MNS-CRS depuis 2008 et de réduire la durée de leur mission. Le Conseil Municipal dénonce ce désengagement de l'État de ses missions régaliennes de sécurité. Il demande que les effectifs de MNS-CRS soient réévalués à trois par plage ouverte et que la durée de leur affectation couvre la totalité des périodes d'ouverture des plages, à savoir du 14 juin au 14 septembre 2014.



Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site de la ville www.ville-tarnos.fr rubrique « Conseil municipal »

État Civil

Février 2014

Naissances : Esteban, Peio CARLIER, le 1.02 ; Emma BEAUBAY PIETRANGELI, le 2.02 ; Anaïs, Amélie Angélique GARGAULIE, le 5.02 ; Elorri ARGAIN ECHAÏDE LAGRANGE, le 13.02 ; Simon HONTABAT, le 10.02 ; Mahé SORHOUE, le 8.02 ; Louis FASILLEAU, le 8.02 ; Krixina, Marie DULAURENS, le 17.02 ; Jules, Ewen, Romain DESMARES, le 14.02 ; Mathys CADET, le 19.02 ; Margaux, Marie-Pierre DAVID, le 18.02.

Décès : Albert Jean Pascal DICHARRY, 82 ans ; Emilienne Léonie ACÉDO, 86 ans ; Jean Louis Pierre POHU, 85 ans ; Jean-Paul Lucien Louis Auguste JEUDY, 52 ans ; Jeanne BARRANQUE, 81 ans ; Paulette DIGUDE, 85 ans ; Jacques Victor Albert OUTURQUIN, 83 ans ; Nadine ALONSO, 58 ans ; Michel Saïd KHIDER, 50 ans.

Mars 2014

Naissances : Zoé TEURQUETY, le 28.02 ; Eva GIROD DARBO, le 3.03 ; Lylah VIGÉ ADEL, le 5.03 ; Tom, Noé HERAS MACIA, le 4.03 ; Charlotte Alice Marion LAGARDE, le 12.03 ; Hegoa ZACCARI, le 18.03 ; Elias IBARZ, le 20.03 ; Naiane LASSERON, le 20.03.

Mariages : Jamal BOUARFA et Karine BRAGA DOS SANTOS, le 1^{er}.03.

Décès : Christiane Maria ROBIN, 84 ans ; René Jean Charles BANZET, 70 ans ; Paul MONTAUT, 92 ans ; Marie-Catherine PREVOST, 55 ans ; Raymond MASSON, 87 ans.

En Bref...

Inscriptions pour le repas des anciens

Cette année, le repas des anciens offert par la municipalité aux personnes de plus de 65 ans pendant les fêtes de Tarnos aura lieu le jeudi 29 mai 2014.

Les inscriptions, obligatoires, se clôtureront le lundi 12 mai.

Un bus effectuera un ramassage sur la commune pour les personnes qui le souhaitent (sur inscription).

☎ 05 59 64 34 45

Bienvenue à Tarnos !

Cela fait moins d'un an que vous êtes installés à Tarnos ? La municipalité vous propose de participer à la réception des nouveaux Tarnosiens, vendredi 20 juin à 18h30.

Cette cérémonie d'accueil est pensée pour favoriser votre intégration au sein de votre nouvelle commune. Vous découvrirez l'histoire de Tarnos, son développement, son actualité et toutes les informations sur les activités de loisirs, culturelles, sportives ou éducatives proposées à Tarnos. Cette réception est ouverte sur inscription, une invitation vous sera adressée à votre domicile.

☎ 05 59 64 49 35

✉ culturesport@ville-tarnos.fr

La Placette du Métro s'anime !

La Placette du Métro s'anime de nouveau avec l'ouverture des locaux commerciaux courant avril. Depuis l'an dernier, l'attribution de ces locaux a changé dans la mesure où elle court maintenant sur 3 années. Vous retrouverez donc aux beaux jours Mme Clélia Chailloux qui assurera la vente de douceurs à emporter au « Flocon sucré », M. Jacques Gatta qui proposera un service de restauration rapide et de buvette dans son snack « Chez Timal » et M. Cyril Lapierre qui tiendra l'école de surf « Surfer Paradise ».

Quant à l'Office de Tourisme, il ouvrira ses portes en même temps que le début de la surveillance des plages, à la mi-juin.

La déchetterie passe aux horaires d'été

Depuis le dimanche 30 mars, en raison du passage aux horaires d'été, la déchetterie située rue Georges Lassalle est ouverte de 8h30 à 12h et de 13h15 à 18h30.

Tarnos maintient son label Ville Fleurie

La région Aquitaine a décidé de maintenir à Tarnos le Label 2 fleurs reconnaissant ainsi les efforts menés par la Ville pour embellir la commune. Le jury a noté l'engagement et la mobilisation des agents et des habitants pour valoriser le patrimoine communal par des réalisations végétales soucieuses de l'environnement et a formulé de nombreux encouragements.

Concours des Maisons Fleuries

Le concours des maisons fleuries est lancé ! Les inscriptions devront être faites avant le 13 juin auprès de la Direction de la Vue Culturelle et Sportive. Trois catégories sont définies : « maisons & jardins », « balcons » et « jardins ».

☎ 05 59 64 34 45

✉ idossantos@ville-tarnos.fr

Permanences des Impôts

Une permanence est organisée à l'Hôtel de Ville le jeudi 15 mai de 9h à 12h et de 13h à 16h afin de vous aider à remplir votre feuille d'imposition.

☎ 05 59 64 00 40



Crédit photo Lorry-Rail

UN TERMINAL D'AUTOROUTE FERROVIAIRE À TARNOS ? L'intervention des Tarnosiens pèsera !

Dans le Tarnos Contact d'octobre 2013, nous vous informions d'un projet d'installation d'un terminal d'autoroute ferroviaire à Tarnos. Les Tarnosiennes et les Tarnosiens étaient appelés à rester vigilants et à s'emparer de l'enquête publique. A la quasi unanimité, le Conseil municipal avait voté une motion dénonçant ce projet sur le fond et sur la forme.

Nous entrons désormais dans une phase importante : du 5 mai au 5 juin aura lieu l'enquête publique menée par l'État (voir modalités p.17) à laquelle chaque citoyen est encouragé à participer.

Nous vous proposons, au cours de ce dossier, de revenir sur les éléments de ce projet qui inquiètent la Ville.

MÉMO

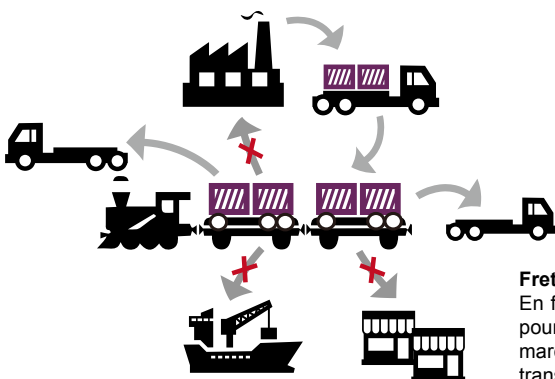
Le projet a été initié par la **loi du 3 août 2009**, dite loi Grenelle 1. Il fixe comme objectif la mise en place d'un **réseau d'autoroutes ferroviaires à haute fréquence comme alternative aux transports routiers de longue distance**.

C'est ensuite le **18 septembre 2013** que le Ministre des transports a annoncé publiquement la création de deux nouvelles autoroutes ferroviaires dont une entre Lille (en fait Dourges) et Bayonne (en fait Tarnos). **Il s'agit de construire un service de transport intermodal de marchandises**. L'objectif est d'assurer le transit d'une partie des camions en connexion avec les grands axes de fret du nord de l'Europe en direction de l'Espagne.

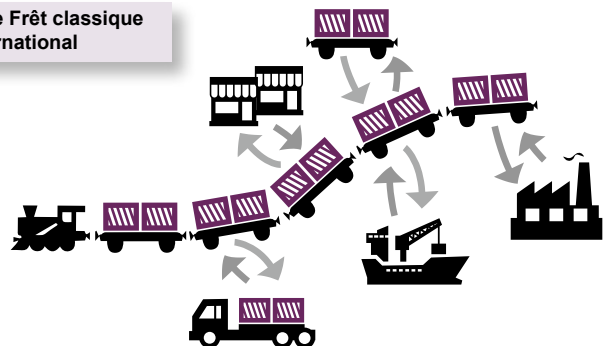
Si la Ville de Tarnos ne peut qu'encourager la démarche de développement du feroutage, **elle s'inquiète sur les raisons du choix de l'option « autoroute ferroviaire » retenue par rapport à l'option « transport de conteneurs » (fret)**, ainsi que des conséquences de l'implantation d'un tel terminal dans la ville.

👉 Une autoroute ferroviaire, c'est quoi ?

Modèle Autoroute ferroviaire
(en France exclusivement)



Modèle Frêt classique et international



Fret versus autoroute ferroviaire : deux modèles incompatibles

En fret, les wagons sont adaptables de manière universelle et internationale : ils sont conçus pour aller sur les trains, les cargots, les poids-lourds, aller directement chercher et amener les marchandises dans les usines ou commerces... C'est le système le plus intermodal possible >>> transport de marchandises.

Les wagons bien spécifiques des autoroutes ferroviaires ne sont en revanche transportables qu'en poids lourds >>> transport de camions (avec arrivée et départ massif de poids-lourds aux extrémités).

Les modalités du Projet

L'État a lancé un appel à projet après le Grenelle de l'environnement. Seule la société Lorry-Rail a répondu, proposant une variante au terminal sud initialement prévu au Centre Européen de Fret de Mouguerre.

La montée en charge du service envisagée est la suivante :

- **janvier 2016** : 2 allers-retours quotidiens (ARQ) de trains de 750m (80 camions/jour)

- **octobre 2018** : 3 ARQ de trains de 750m (130 c/j)

- **septembre 2019** : 3 ARQ de trains de 1050m (180 c/j)

- **octobre 2021** : 4 ARQ de trains de 1050m (200 c/j)

Cela représente environ 200 camions par jour en 2021 pour évoluer vers 400 camions par jour à partir de 2024 (80% des camions de 6h à 22h).

Tout en versant une compensation financière d'équilibre, l'État envisage la mise en place d'une concession de 17 ans couvrant 2 ans de travaux et 15 ans d'exploitation. A la fin de cette concession, l'État deviendra propriétaire de la plateforme et choisira la forme juridique sous laquelle le service sera poursuivi.

Un projet qui va handicaper le développement économique du port et de la ville

La réalisation de ce terminal sur la commune de Tarnos, et plus précisément sur la zone industrielle, en limite immédiate du site de loisirs de la Baye, est contraire aux choix et aux réalisations que la ville a initiés depuis plus de 30 ans.

Alors que la commune travaille avec ses partenaires à diversifier les activités économiques de la zone industrialo-portuaire et à favoriser les projets à fortes transformations (industrie, artisanat...), ce projet d'autoroute ferroviaire n'est qu'un espace de stockage créant peu d'emplois (75 emplois sur 10 hectares dont la plupart ne seront que des transferts, contre plus de 1 550 sur 23 hectares à Turboméca ou encore 350 sur 10 hectares au lotissement technologique Bertin) : un autre schéma de développement économique est possible, plus pourvoyeur d'emplois.



De plus, ce terminal n'a aucun lien fonctionnel avec la zone portuaire de Tarnos-Bayonne. Autrement dit, le terminal pourrait très bien être positionné à l'intérieur des terres, cela n'aurait aucune conséquence sur ses clients ou son fonctionnement, les marchandises qu'il convoie ne pouvant poursuivre par bateau du fait du type de wagon utilisé (voir schémas page précédente).

Et ceci, alors que la Région Aquitaine, autorité portuaire, vient de définir un Schéma d'Aménagement avec des ambitions

à long terme pour le développement de ce secteur. Pour rappel, le Port de Tarnos/Bayonne est le 9^{ème} port marchand français malgré une baisse constante de son activité.

Dans ces conditions-là, 10 hectares industriels immobilisés à sa porte par l'autoroute ferroviaire constituent une forte contrainte.

Le terminal projeté à Tarnos n'a donc rien à voir en matière d'infrastructures avec le niveau que réclament les principes du Grenelle. C'est une erreur économique et industrielle.

Un projet qui met en péril l'équilibre et le fonctionnement du secteur

- Par l'installation d'un point important de départ et d'arrivée de poids-lourds, en plein cœur d'une agglomération parmi les plus attractives de France (alors que les routes sont déjà quotidiennement saturées).

- Par le changement autoritaire du zonage du Plan Local d'Urbanisme pour permettre les aménagements du terminal sans tenir compte de l'environnement.

- Par la réalisation d'aménagements dans une zone particulièrement sensible aux inondations (La Baye) et valorisée actuellement pour sa qualité naturelle.

- Par le trafic de poids lourds qui sera induit chaque jour en lien avec ces activités et les répercussions en terme de pollution et de sécurité des autres usagers.

- Par le trafic ferroviaire qui va fortement impacter le fonctionnement du passage à niveaux de la rue Pierre Sépard (10 min de fermeture complète à chaque passage de train)

Le développement de la collectivité sera entravé. C'est une erreur d'aménagement du territoire.

Cette implantation irait donc à contre-sens du développement économique et urbanistique du secteur.

400 camions supplémentaires par jour

Si ce projet d'autoroute ferroviaire est mené à bien, le trafic poids lourd sera doublé à Tarnos, impactant fortement le fonctionnement de la ville. Pourtant, à aucun moment le promoteur du projet ne s'attarde sur ces immanquables impacts, que ce soit en termes de conditions de circulation et d'accès aux entreprises environnantes, de pollution ou de bruit pour les habitations à proximité de la RD85, seul accès à l'autoroute A63.

Pour rappel, cette autoroute ferroviaire devrait « libérer » en moyenne, sur les routes tarnosiennes, un camion toutes les 2 minutes.

Pollution et écoulement des eaux

Le site actuel de SETRADA, sur lequel veut s'implanter Lorry-Rail, n'est pas conforme aux règles prescrites par l'État au titre de la loi sur l'eau, notamment sur la question du traitement des eaux pluviales. Ce nouveau projet est donc inquiétant, d'autant plus qu'il avoisine le site de la Baye qui sert de zones d'absorption des eaux pluviales, et dont la nappe phréatique est à moins de deux mètres du sol.

Enfin si le dossier évoque les économies de CO₂, il passe sous silence les pollutions (y compris sonores) liées au trafic des poids lourds, mais aussi au fonctionnement du terminal, puisque tous les véhicules roulants (réseaux routier et ferré) fonctionneront au gazole.

Ce qu'en dit l'Autorité Environnementale*

Concernant le volet socio-économique :

- > carence dans la justification des hypothèses de trafic et de report modal route/fer
- > imprécisions sur les évaluations socio-économiques et leurs hypothèses

Concernant le volet environnemental :

- > lacune importante dans l'étude d'impact qui ne présente pas d'évaluation des impacts du projet sur le plan des risques technologiques
- > incomplétude de l'étude préliminaire acoustique
- > absence de justification du choix de ne pas traiter à la source les impacts acoustiques décrits
- > défaut d'identification des points noirs bruit issus du projet et du programme
- > omission de localisation des bâtiments sur lesquels le projet peut avoir des impacts et non traitement des mesures d'évitement, de réduction et de compensation
- > manquement dans l'identification éventuelle des espèces protégées sur les extrémités du projet
- > défaillance dans les évaluations Natura 2000

Au vu de ces éléments, on en conclut que les études sont incomplètes. Ce qui s'avère très inquiétant pour un projet de cette dimension.

*Instance relevant de la législation européenne chargée des évaluations d'impacts environnementaux des grands projets.



La Baye, zone d'absorption des eaux pluviales, est régulièrement inondée. Ce projet aura forcément des impacts sur cet environnement.

Ce qu'en dit la Cour des Comptes

« Il ressort que le concept peine à faire ses preuves sur les plans économique et financier. Les autoroutes ferroviaires ne pourront être une opportunité pour le fret ferroviaire qu'à la condition de démontrer leur capacité à fonctionner à terme sans aide financière publique récurrente. »*

Lorry-Rail n'ayant pas réussi jusqu'ici à faire la preuve d'un dispositif à l'équilibre financier, un financement important de la part de l'État devrait être nécessaire.

* rapport public annuel de 2012



UN PROJET AUX FRAIS DU CONTRIBUABLE

INVESTISSEMENT / EXPLOITATION COÛT DU PROJET (ESTIMATION)

400 MILLIONS D'EUROS,
DONT PLUS DE 100 MILLIONS
DÉDIÉS À LA FABRICATION DU MATÉRIEL
(WAGONS SPÉCIFIQUES, SCHÉMA P.14).

CO-FINANCEMENT PAR

l'État, les régions Aquitaine, Centre,
Île de France, Nord-Pas-de-Calais,
Poitou-Charentes, Réseau Ferré de France
et des fonds européens.

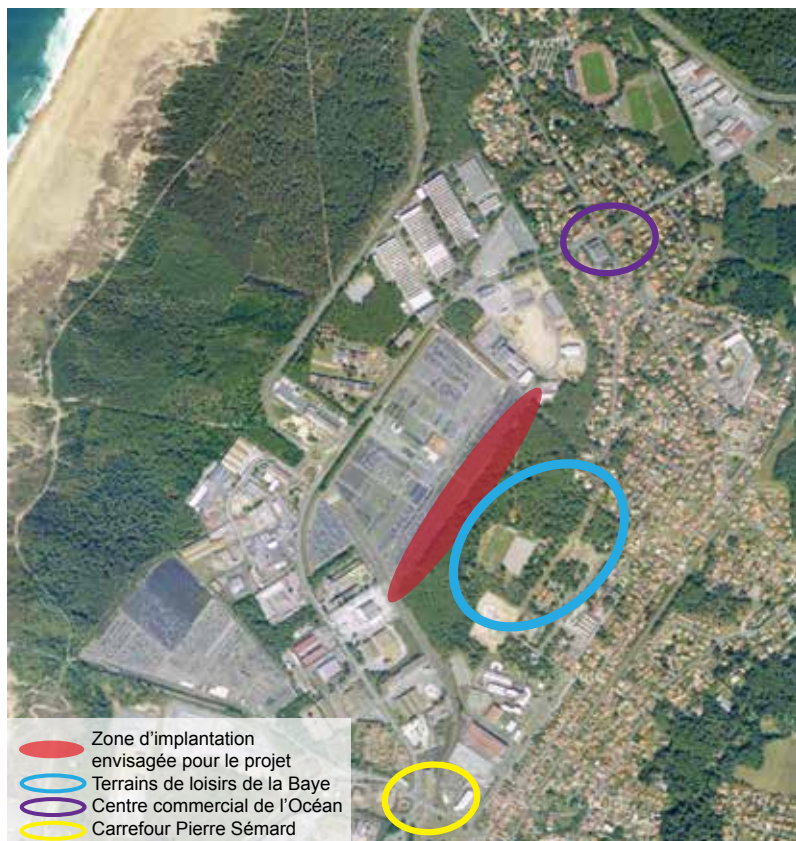
Réseau Ferré de France (RFF) est chargé des travaux d'aménagement sur les lignes existantes.

Sur l'entretien des voiries empruntées par les poids-lourds, le promoteur est clair : c'est au Conseil Général d'entretenir ses routes.

Enfin, l'État s'engage à compenser le déficit éventuel d'exploitation de la ligne.

S'il y a des bénéficiaires, ils reviendront en revanche à Lorry-Rail.

Vue aérienne du secteur de la Baye



POUR ALLER PLUS LOIN...

Un procédé bien moins écologique que le fret

La pertinence écologique n'est donc pas la priorité de ce projet.

Pour qu'il soit efficace et réponde aux attentes du Grenelle, le ferroutage doit transporter un poids mort le plus faible possible, à l'image du transport par containers qui propose un rapport de 1 pour 1 (1 tonne de marchandise transportée pour 1 tonne de poids mort). Dans le cas du projet d'autoroute ferroviaire atlantique, le rapport est bien supérieur.

Des wagons spéciaux inadaptés et très coûteux

Contrairement au fret, l'autoroute ferroviaire a besoin pour fonctionner de l'achat de wagons spéciaux très chers (400 000 € l'unité) et pas ou peu adaptables aux autres modes de transport. Avant et après avoir emprunté l'autoroute ferroviaire, les marchandises ne peuvent être transportées qu'en poids lourds (voir schéma p.14).

De plus, avec ces wagons, on transporte moins pour plus cher (0,95 à 1,2 € du km pour l' Autoroute ferroviaire contre 0,60 € pour le fret*).

* Source : le CADE

Qui est derrière Lorry-Rail et Modalohr ?

Si l'Etat est à l'initiative du projet, la réalisation des terminaux (dont celui de Tarnos) et l'exploitation du service sont confiées par l'Etat à un concessionnaire qui est Lorry Rail.

Lorry-Rail est une société privée dont la SNCF détient 60% du capital, les Chemins de Fer Luxembourgeois 30% et la société Modalohr 10%.

Modalohr détient également le monopole de la construction de fameux wagons spéciaux pour le transport des camions qui sert aux autoroutes ferroviaires. Il est dirigé par Philippe Essig. Cette personnalité influente est un ancien président de la SNCF et un ancien Secrétaire d'état.

Selon un reportage de L'Express de 2010, il est « *le vendeur et l'acheteur* » de l'autoroute ferroviaire atlantique « *Phillipe Essig est chargé par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, de juin 2008 à juin 2009, d'une mission de réflexion du fret ferroviaire [qui] conclut que la solution la plus adaptée pour l'État est l'autoroute ferroviaire.* »*

* Source : L'Express du 21/01/2010, Hugo Soutra

Comment participer à l'enquête ?

L'enquête publique aura lieu du 5 mai au 5 juin.

Cette étape officielle est très importante. Chacun peut venir consulter le dossier complet, l'avis de l'Autorité environnementale, l'étude d'impact, poser des questions au commissaire-enquêteur et s'exprimer dans un registre officiel (papier et électronique).

À l'Hôtel de Ville : aux jours et aux heures habituels d'ouverture de la mairie. A noter que la commission d'enquête sera présente à Tarnos le lundi 5 mai de 9h à 12h, le vendredi 16 mai de 14h à 19h, le jeudi 5 juin de 14h à 17h

Sur Internet : sur le site Internet de la Ville de Tarnos ou encore de la Préfecture du Pas de Calais.

Par courrier : en adressant vos observations au Président de la commission d'enquête en préfecture du Pas-de-Calais (DAGE-BPUP), rue Ferdinand Buisson, 62020 ARRAS Cedex 9, lequel les annexera au registre.

ENQUÊTE PUBLIQUE

LA VILLE DE TARNOS APPELLE LES TARNOSIENS À S'EMPARER DE CE DÉBAT

Ce projet étant national, la Ville de Tarnos n'est pas décisionnaire. Comme le prévoit la loi, elle est cependant consultée, ainsi que les citoyens.

Depuis la prise de position du Conseil municipal de Tarnos*, une pétition soutenue par la municipalité a été lancée, recueillant à ce jour 1 200 signatures, et un rassemblement avait eu lieu le 9 novembre (150 personnes). Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) Côte basque Adour ainsi que la Communauté de Communes du Seignanx ont depuis émis des avis défavorables au projet en l'état actuel du dossier.

Jean-Marc Lespade, en tant que Maire de Tarnos, a réaffirmé à M. le Préfet toute son opposition au projet lors d'une réunion réglementaire**. Il a dénoncé la « *parodie de concertation* » traduisant « *un certain mépris pour les élus et la population* ». Il a expressément demandé à l'État de ne pas poursuivre la réalisation de cette opération.

Une concertation réglementaire a été menée par Lorry-Rail du 28 octobre au 9 novembre 2013 dans la galerie du centre commercial de l'Océan (13 jours seulement pour un projet estimé à 400 millions d'euros !). 159 personnes ont participé, dont 66% de Tarnosiens et de Boucalais qui se sont montrés **plutôt défavorables à l'installation de ce terminal à Tarnos.**

A l'occasion de cette concertation, le Maire a fait part de son « *opposition la plus farouche* ». M. le Ministre de l'écologie a reçu une copie de cet argumentaire.

ET MAINTENANT...

Une enquête publique se déroulera du 5 mai au 5 juin. Elle devra notamment définir si oui ou non cette autoroute ferroviaire est d'intérêt général, si le choix de Tarnos comme lieu d'implantation du terminal l'est aussi, si la mise en conformité du PLU est pertinente, etc.

> du 6 au 13 juin : la Commission d'enquête dont les membres sont désignés par le Tribunal Administratif, transmet les observations écrites et orales consignées dans le procès verbal de synthèse aux porteurs du projet.

> 27 juin : ces derniers transmettent à la Commission d'enquête les réponses aux observations du public.

> Été 2014 : la Commission d'enquête rédige son rapport définitif assortie d'un avis « favorable », « favorable avec réserves » ou « défavorable » pour les Préfets du Pas-de-Calais et des Landes et au Président de RFF, chargé de prononcer l'autorisation ou l'opposition au projet.

> Ensuite, cette décision est soumise à recours des tiers.

* Présentation du projet en séance du 19 septembre et motion adoptée à l'unanimité moins deux voix le 14 novembre 2013

** Réunion d'examen conjoint préalable à l'enquête publique relative à la réalisation du terminal d'autoroute ferroviaire sur la commune de Tarnos du 20 novembre 2013

AU CŒUR DE LA VILLE



EN IMAGES





6



7



8



Ça s'est passé à Tarnos !

1, 2 et 3. Un Hôtel de Ville, deux expos !

Il n'y a pas que le jazz qui fait jaser à Tarnos : il y a la sculpture et la peinture aussi. Fidèle à sa vocation d'espace public vivant, l'Hôtel de Ville a récemment accueilli deux expositions.

1 et 2. Le Salon fêtait ses 25 printemps !

Du 7 au 20 avril dernier, statues et tableaux fleurissaient dans le hall de l'Hôtel de Ville. Pour la 25^{ème} édition du Salon de Printemps, les invités d'honneur des années précédentes revenaient exposer : Pierre Baldi, Jean-Pierre Barreau, Annie Gamacho, Dominique Duplantier, Jean-René Dufort, Gilles Plantade, Edouard Solorzano et Monique Vivant. De quoi régaler les férus d'art et aiguïser la curiosité des novices, et d'attendre impatiemment la prochaine édition du salon !

Le prix des Amis de l'Art revient à Nicole Gonon de Labenne pour une huile sur toile « *Le Lien* », le prix de la Ville de Tarnos à Dominique Bourdil de Bayonne pour « *Etat d'âme* » (huile), le prix de la Ville de Boucau à Paule Certina de Labenne avec l'aquarelle « *L'Atelier du luthier* », le prix du centre culturel et social à Jean-Baptiste Jaureguiberry de Saint-Jean-Pied-de-Port avec la sculpture « *Fantasme d'un taureau* ».

3. M. le Maire avec Bernard Migneaux et son épouse

Tarnosien depuis deux ans, Monsieur Migneaux a été poussé par sa femme à se mettre à la peinture. Pour lui qui a été dessinateur industriel avant que son métier s'informatise, la reconversion était toute trouvée. Cela fait 25 ans qu'il peint sur toile, sur des tonneaux, des portes de cuisine... Lui qui se définit comme aimant « peindre le beau » a pu exposer du 8 au 16 mars dernier bon nombre de son travail à la mairie.

4. Les tous-petits fêtent le Carnaval

En mars les déguisements étaient de sortie pour fêter le carnaval sur le thème de l'Espagne, chez les petits matelots, et des animaux de la ferme, chez les moussaillons !

5. Trois médaillés lors de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

A l'occasion du 19 mars, trois anciens militaires ont reçu la Croix du Combattant. M. Jean-Claude Trousset a été médaillé par M. Gilbert Jack, M. Manton Daniel par M. Lafitte André, et M. Sallette Jean-Claude par M. Arricau Jean. Un dépôt de gerbe a eu lieu à la stèle Michel Arnaud Lafitte, Tarnosien tué en Algérie.

6,7 et 8. La culture au rendez-vous

La conférence Médiarchi sur Le Corbusier a fait salle comble à la médiathèque Les Temps Modernes le 20 février dernier. Les deux spectacles organisés par la Mission d'Action Culturelle ont eux aussi été très appréciés par les spectateurs : Folles Noces et Récit de Femmes.

ENFANCE ET JEUNESSE

Jeunesse

Nouveau succès pour le forum des jobs d'été



Dans la file d'attente, une jeune fille plaisante avec une amie. « J'ai apporté mon CV, regarde. » Elle rigole, « Il n'y a rien dessus ! »

Et oui, à 17 ou 18 ans, pas facile de trouver un job d'été lorsque l'on n'a pas encore vraiment de diplômes ni d'expériences. Voilà pourquoi la Ville de Tarnos et son service jeunesse mettent en place chaque année un Forum des jobs d'été. L'occasion pour les jeunes Tarnosiens et les employeurs de se rencontrer au bon moment et dans de bonnes conditions. Et ça marche !



Les jeunes sont là, accompagnés parfois de leur parents tantôt anxieux, tantôt agacés, tantôt amusés devant leur rejeton souvent pataud. Kendric, un jeune Tarnosien de 19 ans, vient depuis plusieurs années et constate avec amusement son évolution : « La première année, je n'étais pas bon du tout. D'ailleurs, personne ne m'a recontacté.

La deuxième, j'avais réussi à obtenir un second entretien d'embauche mais quand j'y suis allé, j'étais tellement stressé que j'ai perdu tous mes moyens. Cette fois, je me sens prêt, plus serein. »

Côté employeurs, on sourit également. Cette année, ils présentent plus de 400 offres d'emplois pour plus de 500 candidats. Si les jeunes Tarnosiens sont les plus nombreux, tous constatent que les gens viennent de plus en plus loin, d'Espelette à Mont-de-Marsan, avec des profils en âges et en diplômes très variés.

Le Centre Communal d'Action Sociale propose également des emplois saisonniers. Mais Maïté Convert, la directrice, va plus loin que récolter simplement des C.V. « Il y a des personnes qui sont en recherche d'emploi à l'année. Je leur explique les outils et les parcours qui sont adaptés à leur situation. Je leur présente par exemple des systèmes d'insertion comme le GEIQ ou attire leur attention sur des aides auxquelles ils peuvent prétendre, par exemple pour se former. Les gens culpabilisent et sont de moins en moins regardant. Même à bac+5, on en voit qui sont prêts à accepter toute proposition d'embauche ».



Voilà aussi pourquoi la Ville de Tarnos veille à informer les postulants sur leurs droits. Chacun est reparti avec un livret les leur rappelant, et quelques CV en moins.



L'école entre dans une nouvelle dimension



Mercredi 12 mars, les enseignants de CM2 des écoles tarnosiennes s'étaient donné rendez-vous à Poueymidou pour jouer les élèves. Betty Joie, Maître Animatrice Informatique (MAI), était venue leur apprendre à utiliser les tableaux numériques qui viennent d'être installés dans toutes les classes de CM2 de la commune.

« C'est incroyable, se réjouissait un professeur. Il y a encore peu, on présentait le Château de Versailles aux enfants avec

des photocopies approximatives en noir et blanc. Aujourd'hui, on leur fait visiter avec une présentation 3D sur grand écran ! ».

Même enthousiasme du côté de ses collègues, où déjà, on imagine tous les potentiels de ces tableaux en géographie, histoire, géométrie... A l'aide des doigts ou d'un stylet en forme de grosse craie, on peut aussi écrire « à la main » ou à partir d'un clavier, résoudre une équation ou faire des exercices sur cette énorme tablette aux contenus pédagogiques riches, évolutifs et personnalisables. Les élèves devraient s'approprier très vite ce nouvel outil. Ce dernier devrait également en motiver plus d'un à aller au tableau ! Des spécialistes expliquent d'ailleurs que cet outil permettra à certains élèves ayant tendance à décrocher, de mieux comprendre leurs cours.

Ces tableaux sont de la dernière génération et fonctionnent avec un logiciel libre Open Sankoré. Il s'inscrit dans le cadre d'une plateforme internationale de ressources numériques libres. C'est-à-dire que des enseignants du monde entier utilisant cet outil peuvent mettre à disposition de leurs collègues des documents pédagogiques qu'ils ont créés.

Fortement préconisé par l'Académie, la Ville de Tarnos a donc décidé de franchir le pas cette année en équipant toutes les classes de CM2. Toutes les autres classes suivront petit à petit.

Coût des 8 tableaux numériques : 45 000 €.

Pôle Jeunesse

L'été arrive à grands pas, les séjours aussi !

Tout au long de l'été, le Pôle Jeunesse et différents groupes de jeunes (de 11 à 17 ans) partent à la découverte de nouvelles destinations, avec au programme, du sport, des loisirs, et de la détente !

Du 7 au 11 juillet, les 11-14 ans iront découvrir le Cap Ferret, cordon littoral séparant l'Océan Atlantique du Bassin d'Arcachon. Au programme : Aqualand, sortie VTT, Dune du Pilat,...

Du 21 au 25 juillet, les 12-15 ans prendront la route de Royan et visiteront, au fil des découvertes de la région, l'incontournable Zoo de la Palmyre.

Du 4 au 8 août, les 14-17ans iront à Ispagnac située au carrefour des gorges du Tarn et du Parc National des Cévennes et pratiqueront des activités de pleine nature telles que canyoning et spéléologie.

Enfin, du 12 au 16 août, les 11-14 ans profiteront du Festival de Luxey lors de leur séjour à Commensacq.

👉 Les préinscriptions à ces séjours auront lieu à l'Hôtel de Ville auprès de la Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du 6 au 10 mai prochains, alors n'attendez plus !



RYTHMES SCOLAIRES

L'année 2013 a été consacrée à une vaste et longue concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs (Ville, enseignants, centre de loisirs, parents d'élèves,...) et a permis d'arrêter les grandes orientations de la mise en oeuvre de la réforme sur Tarnos, et notamment une maquette horaire aujourd'hui validée par le Directeur Académiques des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

L'année 2014 est donc celle de la concrétisation de cette réforme des rythmes qui ouvre et s'appuie sur un nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT).

Ce PEDT prévoit notamment la mise en place de nouvelles activités périscolaires encadrées par la Ville et par l'Association du Centre de Loisirs.



Pour faciliter la réussite de ce chantier, la Ville a récemment recruté un coordinateur du PEDT :

Xavier Colmont, jusqu'ici responsable du service jeunesse.

Le projet sera achevé au printemps. Des temps d'information aux familles et des matériels de communication sont prévus d'ici le mois de juin.

Des aides au financement du BAFA et du BNSSA existent !

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un diplôme non professionnel qui autorise l'encadrement d'enfants et d'adolescents en accueil collectif tel que le centre de loisirs. Le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) est un brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique permettant de surveiller des piscines privées, des plages publiques ou privées, et d'assister les maîtres nageurs sauveteurs (MNS). La municipalité octroie des aides au financement du BAFA et du BNSSA. Elles sont calculées en fonction du Quotient Familial (QF). Les dossiers de candidature peuvent être retirés dès maintenant auprès du service Jeunesse à l'Hôtel de Ville. Il est préférable de vous munir de votre QF avant d'entamer toute démarche car celui-ci définira le montant de l'aide allouée ! Les formations débuteront au mois d'octobre.

Renseignements : 05 59 64 49 53 ou 05 59 64 49 59

SPORTS

Animations sportives

A Tarnos, le sport arbore deux maîtres mots : santé et lien social

Au sein de la Direction de la Vie Culturelle et Sportive, le service « animation sportive » a pour mission la promotion et le développement du sport pour tous sur la commune en proposant des actions éducatives mais aussi en favorisant le sport comme un vecteur de santé/prévention/bien être et de lien social.

Voici une présentation des activités menées par le service cet hiver.

Cet hiver, 4 sorties ski ont été organisées à Gourette pour des jeunes tarnosiens de 12 à 17 ans.

Au total, ce sont donc 40 jeunes qui ont pu avoir accès à cette activité répartis par groupe de niveau, sachant que l'objectif était d'amener des groupes ne pouvant pas avoir facilement accès à cette pratique.

Samedi 15 mars, une trentaine de personnes fréquentant les « matinées sports seniors » et « soirées sports adultes » ont participé à une sortie raquettes et ski de fond à Issarbe. Cette journée fut très appréciée par l'ensemble des participants qui souhaitent voir perdurer ce genre d'initiative associant une fois de plus sport, santé et lien social.



Renseignements

Service Animation Sportive :

☎ 05 59 64 49 37

✉ animationsportive@ville-tarnos.fr

Pôle vie Culturelle et Sportive :

☎ 05 59 64 49 35

✉ culturesport@ville-tarnos.fr

DATES ET ACTIVITÉS A RETENIR :

Festival jeunes 2014 ! Si tu es né(e) en 2002, 2001, 2000, 1999, 1998, 1997, constitue une équipe de 4 et viens t'inscrire pour participer à l'édition 2014 qui se déroulera pendant les fêtes de Tarnos, samedi 31 mai. Dossier d'inscription téléchargeable sur le site de la ville de Tarnos.

A partir du 19 mai 2014, les inscriptions aux Sports vacances seront ouvertes. Ces semaines sportives sont accessibles aux jeunes nés en 2003, 2002, 2001 et 2000 et se dérouleront sur la période allant du 7 au 31 juillet 2014.

Dossier, programme et modalités téléchargeables sur www.ville-tarnos.fr.



18 juin : le Métro t'appelle !

ZOOM

Il y a le ciel, le soleil et la mer... Oui, mais à la plage du Métro, il y a encore plus ! Pendant une après-midi, mercredi 18 juin, les services jeunesse et sport de la Ville de Tarnos et de nombreuses associations s'associent pour vous faire découvrir ce site sous ses différents aspects. Et le tout, s'il vous plaît, en musique ! Si les 14-18 ans seront les stars de cette après-midi, tout le monde y est bienvenu ! Tout est gratuit, on vous initie et on vous prête le matériel. **Au programme :**

- Du sport ! Beach-volley, zumba, surf et bodyboard (initiation et compétition), cerf-volant (c'est très sérieux !)...

- De la citoyenneté ! Initiation au sauvetage côtier et au secourisme, stand de sensibilisation au respect de l'environnement, les conduites à risque, les dangers du soleil...

- De la musique ! A partir de 18h30, sur la placette du Métro où l'on pourra boire et manger, un petit concert viendra animer la remise de récompenses de la compétition de surf. Dans l'après-midi, sur la plage, des airs entraînants devraient également vous combler !

Tout cela aura lieu de 14h à 18h à la plage du Métro. Le matin, les 4^{èmes} auront déjà eu accès au collège Langevin-Wallon aux stands de prévention.

Attention : pour participer aux activités aquatiques, il est indispensable de se munir de son attestation aux pratiques des activités nautiques et aquatiques.

Renseignements : 05 59 64 49 59 ou jeunesse@ville-tarnos.fr

Le Parcours du Cœur en images...

Dimanche 6 avril, toute la matinée, la ville organisait avec la Fédération Française de Cardiologie une journée pour le sport-santé. La rue Clément Ader, fermée au véhicules motorisés, offrait ses 7 km aller-retour aux promeneurs de tout âge. Vélos, rollers, basket, échasses, trottinettes se sont côtoyées dans la bonne humeur. Plus de 300 personnes étaient venues en profiter, d'autant que le soleil avait fait un retour remarqué !

Animations, initiations et collation permettaient de prolonger ce moment ensemble, accompagné par de jeunes trombonistes de l'école de musique. Les dons récoltés étaient destinés à la lutte contre les maladies cardiovasculaires.



URBANISME

Cité des Forges

La Cité des Forges continue de se rénover

En 2006, les villes de Tarnos et Boucau ont créé une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) sur le quartier de la Cité des Forges, dans le but de préserver et mettre en valeur le patrimoine du quartier.

En prolongement de cette action, la commune de Tarnos s'est alors engagée en 2008 dans une démarche de revalorisation du quartier afin d'en améliorer l'aspect général. Une campagne de ravalement de façades a ainsi été initiée par la commune, permettant aux propriétaires de bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux ; le PACT des Landes HD (Protection Amélioration Conservation Transformation Habitat et Développement) a été missionné pour animer cette action. Depuis la mise en place de cette campagne, une soixantaine de dossiers ont été instruits. 50 sont aujourd'hui aboutis ou en cours de réalisation en vue de modifications à apporter. 18 propriétaires ont pu bénéficier de la subvention de la municipalité pour des travaux réalisés sur leur habitation.



Le montant total des subventions attribuées de 2009 à 2013 est de 41 253€ pour des travaux réalisés à hauteur de 168 457,60 €. A ce jour, la mission d'animation du PACT des Landes HD a été reconduite avec la mise en place de nouvelles permanences qui auront lieu dorénavant à l'Hôtel de Ville (salle de réunion du Service Urbanisme).

Ces permanences seront assurées par Mme Pauline Courtois, les prochaines auront lieu les mercredis 30 avril et 25 juin prochains de 10h à 12h.

Contact : PACT-HD Landes - 46, rue Baffert 40100 DAX.
☎ 05 58 90 90 57

PRÉVENTION

Sécurité routière

Une action « speedomètre »

Les scooters et autres deux roues ne vont pas toujours assez vite au goût de leur utilisateur. Sans se rendre compte des dangers auxquels ils s'exposent, certains sont donc tentés de les « débrider ».

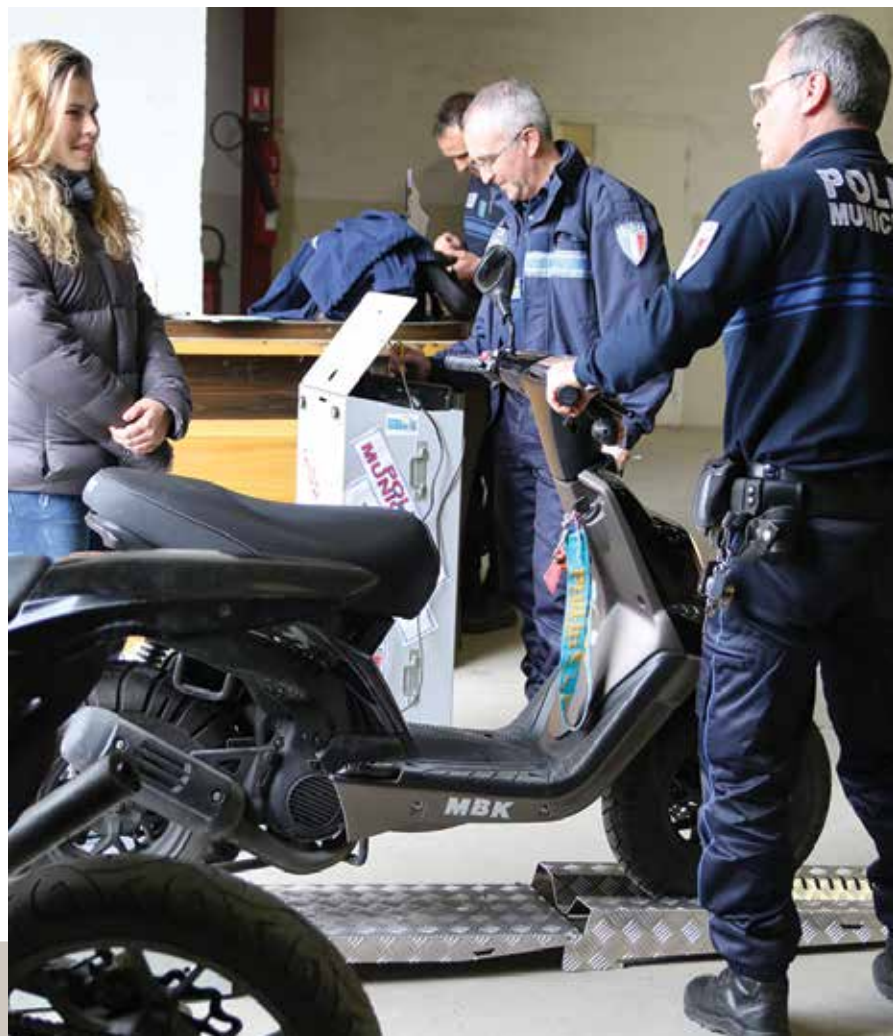
Jeudi 3 avril, la Police municipale de Tarnos et la Gendarmerie nationale organisait une action « speedomètre » en présence de M. Claude Dossarps, délégué du Procureur.

A l'aide d'un banc mobile pour le contrôle des vitesses, les policiers vérifiaient que les engins convoqués ou interceptés respectaient bien la législation. Les conducteurs, souvent jeunes, devaient ensuite assister à un module de sensibilisation à la sécurité routière installé sur place. Deux véhicules ont été immobilisés et leurs pilotes verbalisés pour des vitesses lues à 100 et 120 km/h sur une zone limitée à 45 km/h !

Les parents des mineurs ayant débridés leur deux-roues recevront également un courrier de sensibilisation. D'autres opérations du même genre seront organisées au cours de l'année.

En 2013 sur le département des Landes, 30% des sinistres étaient dûs aux utilisateurs de deux roues (source Préfecture).

Ci-contre : Un scooter contrôlé passe au speedomètre. Celui-ci est conforme à la législation



BIENVENUE

De nouvelles activités sur la commune

Un cabinet de Chiropraxie à Tarnos



Début mai 2013, l'équipe de professionnels de santé de l'espace commercial de l'océan s'est renforcée : le norvégien Martin Bjargo y a ouvert un cabinet de chiropraxie. Après avoir séjourné au Portugal ou encore en Australie où il a obtenu son diplôme, ce globe-trotteur a posé ses valises dans notre ville. Par amour d'abord, et pour se rapprocher de sa famille qui compte 7 chiropracteurs ! La chiropraxie, au fait, Qu'es aquò ? C'est une médecine manuelle qui vise à prévenir, diagnostiquer et traiter les troubles de l'appareil locomoteur - plus particulièrement ceux de la colonne vertébrale - ainsi que leurs effets néfastes sur la santé. La chiropraxie considère l'individu dans sa globalité

en insistant sur la nécessité de prévention face à la douleur. C'est la 3^{ème} profession de santé au monde. Depuis 2002, elle est reconnue et encadrée par la législation française.

Avoir un chiropracteur dans son équipe, voilà qui ne doit pas non plus déplaire au Tennis Club La Palibe, où Martin Bjargo joue entre deux sessions de surf. Martin Bjargo accueille ses patients sur rendez-vous, du nourrisson à l'âge adulte au 36 avenue Julian Grimau à Tarnos.

☎ 06 16 43 49 83

✉ martinbjargo@hotmail.com

🌐 www.chirosoleil.fr

Jean Christyn peint vert !

Jean Christyn arrive du Nord. Le vrai Nord : la Belgique ! Il est arrivé dans la région suite au déménagement à Hendaye de l'entreprise dans laquelle il travaillait en tant qu'ingénieur. Mais il avait envie de plus créativité, d'un travail manuel et de plein air. Après avoir mûri son projet, il a suivi une formation à l'AFPA à Bordeaux pour devenir peintre en bâtiment où il avait déjà de l'expérience.

Mi-janvier, ce tarnosien d'adoption a donc décidé de se lancer à son compte. Il vous propose peinture intérieure comme extérieure, tapisserie, toile de rénovation/de verre, sol souple... Aimant innover, il a deux petits plus pour ses clients : il s'est doté d'un logiciel qui lui permet de faire des simulations réalistes de votre pièce avec telle ou telle couleur, permettant de bien choisir et d'éviter les mauvaises surprises. Mais Jean Christyn s'attache aussi à respecter la nature et la santé de ses clients. En plus de ne choisir que des produits éco-labelisés, il nettoie ses outils via un système de nettoyage en circuit fermé (moins d'eau consommée et aucun rejet dans la nature).

Dans la nature, vous pourrez l'y retrouver pour une toute autre passion qu'il a importée à Tarnos en fondant le Disc-Golf Sud-Landes. Vous ne connaissez pas ?

Alors rendez-vous en pages « Associations » car cela, c'est une autre histoire !

Accords décors, Peinture Bâtiment, Extérieurs et Intérieurs.

☎ 06 95 31 54 46

✉ accords.decors@gmail.com

🌐 <http://accords-decors.wifeo.com/>



Relaxez-vous avec Marion Faucher

Elle est née à Nîmes il y a 41 ans et depuis ses 15 ans, elle a vécu un peu partout dans le Pays Basque. Mais c'est un jeune homme du Nord qui a fait fondre son cœur. Du Nord... de l'Adour ! Marion Faucher a donc fermé son cabinet de kinésiologie à la Bastide pour venir travailler à Tarnos. Mais début janvier, elle a souhaité revenir vers ses premiers amours. Non, pas le Pays Basque : l'art de relaxer les autres !

Détendre le corps, l'esprit, aider à se repositionner et à se détendre en portant un autre regard sur sa vie, ses problèmes. En bref : vous aider à vivre un peu plus légèrement. Mais si elle utilise toujours la kinésiologie, Marion Faucher a également d'autres cordes à son arc. Selon les personnes et les souhaits de chacun, après avoir pris le temps d'écouter, elle pourra vous faire découvrir la réflexologie amérindienne, la digipuncture (médecine chinoise) ou encore des soins énergétiques.

De la personne qui a des problèmes d'angoisses ou des troubles psychosomatiques à celle qui a juste envie de souffler un instant, la relaxologie s'adresse à tous, même aux femmes enceintes (pas de pression) et aux pudiques (massages habillés).

Marion Faucher propose en plus des offres découvertes et des réductions pour la Saint-Valentin, la Fête des mères... De quoi aller frapper à sa porte... détendu !

Moi d'abord ! 39 bd Jacques Duclos à Tarnos (dans le cabinet d'ostéopathie), sur rendez-vous de 9h à 20h.

☎ 06 34 29 30 58

✉ marion.faucher@hotmail.fr

Sur facebook, tapez « moi d'abord tarnos ».





Les Murs montent !

En attendant leur ouverture en septembre prochain, les travaux du Pôle de coopération économique, social et environnemental, Pôle Sud Aquitain (ci-dessus) et de la Crèche Saint-Exupéry (ci-dessous) avancent bon train. Mais oui, c'est promis, vous pourrez découvrir vous-mêmes ces nouvelles structures de la ville à la rentrée, lors de visites commentées. Un peu de patience !

En longeant la RD810, vous pouvez désormais observer la construction de l'Hôtel B&B (en bas de page). Tarnos se construit.

CHANTIERS



Projet Two Architectes





En ce début de printemps, l'Association du Site du Métro (ASM), la Ville de Tarnos et le Département des Landes organisaient quatre grands nettoyages manuels des plages. Écoliers et bénévoles sont venus participer à ces opérations de sensibilisation et de citoyenneté. L'occasion de mesurer à quel point ces plastiques, verres et autres ordures déposés par les tempêtes viennent fragiliser la dune et son écosystème...

ENVIRONNEMENT

Protection

Luttons ensemble contre les moustiques !

Avec les conditions météorologiques particulières de ces derniers mois, de nombreux secteurs de la commune présentent des étendues d'eau importantes propices au développement du moustique.

Malgré les efforts de la collectivité, il faudra s'attendre, comme l'an dernier, à subir les attaques des moustiques cet été. Il est donc utile ici, de rappeler que la lutte contre les moustiques est l'affaire de tous. En effet, en complément de nos actions de démoustication, des actions de prévention doivent être mises en œuvre pour réduire la prolifération de cet insecte. Pour mémoire, toute eau stagnante, même de très petite étendue, peut constituer un gîte larvaire générateur de très nombreux moustiques (une femelle pond en moyenne 150 œufs).

Voici quelques recommandations à suivre pour supprimer les sites de développement des larves et vous protéger des piqûres de moustiques.

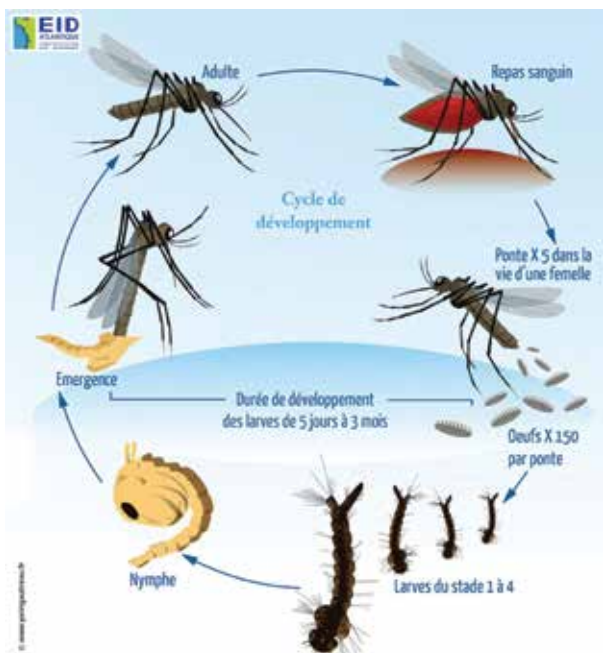
Mesures de prévention :

- vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux...
- enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse, qui peuvent servir de récipient,
- vérifier le bon écoulement des gouttières,
- recouvrir les citernes, fûts et toutes réserves d'eau,
- éliminer les eaux stagnantes : piscines désaffectées, bassins, arrosoirs...

Mesures de protection (elles reposent sur les moyens de protection « traditionnels ») :

- porter des vêtements amples et couvrants, principalement en début et fin de journée,

- utiliser les produits répulsifs, avec précaution, notamment pour les enfants et les femmes enceintes (prendre conseil auprès du médecin ou du pharmacien),
- pour l'habitat utiliser des moustiquaires, des diffuseurs électriques...



DU CÔTÉ DU SEIGNANX

Office de Tourisme

L'agence tourisme, toujours là, toujours là !

L'office de tourisme du Seignanx est passé à l'âge de l'homo numéricus ! Il aide ses différents partenaires à être plus visibles sur la toile. Formation, outils, conseils, disponibilité de l'équipe... ont été salués par le public lors de son assemblée générale.

Plusieurs personnes ont tenu à souligner l'importance et la qualité de cette structure qui sert de passerelle entre les associations, les hébergeurs, l'ensemble des partenaires et les touristes.

Dans ces conditions, bilans financier et moral ont été adoptés à l'unanimité. Tout comme les projets : développer l'éco-tourisme qui commence à être solidement ancré dans le Seignanx, et, forcément en cette nouvelle aire : l'e-tourisme (développement des outils de communications numériques).

D'ailleurs, une jolie surprise vous attend si vous voulez faire découvrir le Seignanx à des amis ou des parents d'autres régions. Mais chut, nous vous en dirons plus le mois prochain ! En attendant, Jérôme, Armelle et Leslie se tiennent à votre disposition. Après tout, nous avons tous un touriste qui sommeille en nous !

Renseignements : Office du Tourisme Communautaire
☎ 05 59 45 19 19 - 🌐 www.seignanx-tourisme.com



Festimai

Grand Corps Malade à Tarnos pendant le Festimai



Le Festimai organisé par la Communauté de Communes du Seignanx accueillera à Tarnos Grand Corps Malade, sous chapiteau, face à l'Hôtel de Ville, **vendredi 16 mai à 20h30**.

Après l'immense succès de son livre « Patients », Grand Corps Malade signe son grand retour à la musique avec son nouvel album « Funambule », produit et réalisé par le grand compositeur et trompettiste Ibrahim Maalouf.

« Funambule » se démarque des trois albums précédents en affichant cette fois-ci une couleur plus pop, avec plus de mélodies, plus de beats, plus de musique.

Pour ce nouvel opus, Grand Corps Malade nous invite à découvrir des duos fascinants, en collaborant avec Francis Cabrel, Sandra Nkaké et Richard Bohringer...

1^{ère} partie : Charly D. Électron libre et affranchi des clichés du RAP, Charly D partage dans ses textes son univers, son quotidien et ses utopies, avec dérision et autodérision.

Adultes : 13 € - 12-18 ans : 8 € - Gratuit jusqu'à 11 ans

Billetterie à l'office de tourisme du Seignanx (RD 810 à Ondres). Possibilité de réserver par téléphone ou par courrier, voir conditions au 05 59 45 19 19. Points de vente habituels www.ticketnet.fr, www.francebillet.com, www.carrefour.fr, www.fnac.com.fr, Virgin, Auchan, E. Leclerc, Cultura, Fnac, Carrefour, Géant, Système U, Intermarché.
Plus d'infos sur www.cc-seignanx.fr

L'OFFICE EN CHIFFRES



LE TOURISME DANS LE SEIGNANX :

- **8000** lits touristiques avec 40% en hôtellerie de plein air.

- **60%** de tourisme familial

- **70%** viennent avant tout pour les vagues et les plages (le climat, les amis, le calme, la découverte d'une région... sont aussi évoqués)

Retrouvez tous les résultats de l'enquête sur le site du Comité Départemental du Tourisme des Landes (www.pro-tourismelandes.com/observatoire/tendances)

PETIT JEU :

Saurez-vous deviner les 5 régions françaises et les quatre pays dont sont originaires les touristes du Seignanx ?

Réponse : Ile de France, puis Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Aquitaine et Pays de la Loire
Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Belgique



Programme du Festimai 2014

Vendredi 2 mai à 21h, au Mur à Gauche de Saint-André-de-Seignanx : Les Rois Vagabonds « *Quand les clowns nous mettent des ailes* » (cirque)

Samedi 3 mai à 20h30, salle Camiade à Saint-Martin-de-Seignanx : spectacle musical « *Les quatre barbues* »

Samedi 10 Mai à 20h30, salle polyvalente à Biarrotte : Nicole Ferroni « *L'oeuf, la poule ou Nicole ?* »

Vendredi 16 mai à 20h30, chapiteau Jacques Duclos à Tarnos : Grand Corps Malade

Samedi 17 mai à 21h, au mur à gauche de Saint-Laurent-de-Gosse : Compagnie du Sans Souci « *Album de Famille* »

Samedi 24 mai à 21h, au chapiteau de Saint-Barthélémy : Les Frères Brothers « *Matin, midi et soir* »

Vendredi 30 mai à 21h, à la salle de basket de Biaudos : Colorature

Samedi 31 mai à 20h30, à l'espace Capranie à Ondres : Mathieu Madénian

Samedi 31 mai à 15h, à la salle de basket de Biaudos : Cie Les Francs-Glaçons « *Jules le Zerte* » (spectacle pour enfants)

Mercredi 14 mai à 15h, à l'espace Capranie à Ondres : Cie Au Fil du Vent « *Airs de jeu* » (spectacle pour enfants)

TEMPS LIBRES

Lecture

Coups de Cœur de la médiathèque



Patrick Modiano

[Pôle : Littérature ; Domaine : textes]

Sur le plateau d'une émission littéraire bien connue, voilà que l'on découvre un homme qui semble mal à l'aise, se répétant et tournant en rond autour de mots qu'il aimerait être les plus justes et fidèles possibles. Difficile de suivre le fil de son discours, en contraste complet avec la fluidité de son écriture.

Ses romans (le premier, *La place de l'étoile*, parut en 1968 ; *Rue des boutiques obscures* obtint le Prix Goncourt 10 ans plus tard) ont pour thèmes principaux l'identité et la mémoire – personnelle ou collective. Ils emmènent le lecteur dans des déambulations parisiennes ou niçoises, des promenades nostalgiques et teintées de poésie dans lesquelles des personnages, souvent seuls et mélancoliques, cachent leurs zones d'ombre, se questionnent et s'attardent sur leurs souvenirs au fond des cafés ou dans des entrées d'immeubles. « *Il suffit que je longe cette rue et je me rends compte que le passé est définitivement révolu sans que je sache très bien dans quel présent je vis* » (*Accident nocturne*). Sans Patrick Modiano, serait-on vraiment capable de voir cette poésie dans des lieux qui semblent si communs, banals ?

Lire Patrick Modiano, c'est (comme il l'écrit lui-même) ouvrir « *une brèche dans le temps* », se perdre dans des souvenirs et laisser place à l'introspection. Alors certains peuvent bien lui reprocher

d'écrire toujours la même chose – reproche qu'ont d'ailleurs dû affronter tous les grands écrivains. Mais à chacun de ses livres, l'émotion est bien là, forte, intacte.

Disponibles à la médiathèque [MODI R] : *L'herbe des nuits* ; *L'Horizon* ; *Dans le café de la jeunesse perdue* ; *Un pedigree* ; *Accident nocturne* ; *La petite bijou* ; *Des inconnues* ; *Dora Bruder* ; *Un cirque passe* ; *Vestiaire de l'enfance* ; *Rue des boutiques obscures* ; *La Place de l'étoile*.



Waterloo & Trafalgar de Olivier Tallec.

[Pôle : Enfants ; Domaine : Albums ; cote : T]
A partir de 5 ans.

Deux soldats se font face. Chacun, derrière son mur, organise sa petite vie quotidienne : manger, dormir, s'occuper de son jardin, faire sa lessive... Tout cela en gardant un œil méfiant, très très méfiant, sur l'autre, celui d'en-face. L'adversaire est si différent, ça se voit au premier coup d'œil : l'un est habillé tout en bleu, l'autre tout en orange ! Et pourtant... ils se ressemblent tellement.

Un album sans texte très efficace, dans lequel l'illustrateur Olivier Tallec a su donner vie à une histoire extrêmement drôle, à travers un dessin épuré et des personnages très expressifs. Le lecteur réagit, sourit, s'émeut et finit dans un grand éclat de rire : la guerre est vraiment absurde !

Un véritable coup de cœur, à « lire » sans un mot avec son enfant, en tournant simplement les pages.

Culture

La médiathèque accueille la 2^{ème} édition de son « Coup de Jeune »



Après une 1^{ère} édition en 2013, la médiathèque pérennise son action culturelle autour du livre pour la jeunesse, qu'il soit destiné aux enfants ou aux adolescents.

Son objectif : sensibiliser le jeune public à l'écriture et à l'illustration, promouvoir ses collections de livres pour les plus jeunes (albums, contes, romans...) et faire connaître les différents acteurs de cette littérature extrêmement riche (illustrateurs, éditeurs, libraires...).

Dès les vacances d'hiver (entre le 18 et le 28 février dernier), l'accent a été mis sur l'écriture avec les deux ateliers destinés aux adolescents et animés par Nathalie Baudry. Les participants ont pu y acquérir des techniques et des outils qui les aideront pour participer au concours de nouvelles, ouvert aux 11-15 ans.

Les nouvelles doivent s'inspirer d'une photographie de l'artiste bayonnaise Gabrielle Duplantier. Les textes doivent être déposés à la médiathèque, avec les bulletins d'inscription, **avant le 3 mai** à 19h. Règlement disponible à l'accueil de la médiathèque ou sur <http://lestempsmodernes.ville-tarnos.fr>

Du 29 avril au 24 mai :

Exposition *Le dimanche de Monsieur Pervenche*, autour du livre de Jeanne Taboni Misérazzi illustré par Mayana Itoiz, qui raconte comment Monsieur Pervenche décide, le dimanche, d'écrire des poèmes et d'aller les distribuer dans chaque boîte à lettres de son village. Cette exposition permet de découvrir les étapes de la réalisation d'un livre illustré, en s'imprégnant de l'univers de l'album éponyme, publié par l'éditeur béarnais « Les P'tits Bérets ». Entrée libre.

Durant l'exposition, les enfants sont invités à écrire une lettre, un poème ou à faire un dessin à Monsieur Pervenche et le (la) déposer dans la boîte à lettres. Les courriers ainsi recueillis, ainsi que ceux rédigés par les enfants des Centres de quartiers associés à la manifestation, seront affichés dans l'exposition à partir du mardi 20 mai.

Mercredi 21 mai :

Deux ateliers d'illustrations animés par Mayana Itoiz : à 10h30 pour les 4-7 ans et à 14h pour les 7-10 ans. Places limitées, sur inscription par téléphone ou à l'accueil de la médiathèque.

Une rencontre aura lieu dès 17h, suivie d'une **dédicace** avec l'illustratrice Mayana Itoiz et son editrice Caroline Pérot (éditions Les P'tits Bérets), en partenariat avec la librairie spécialisée « jeunesse » Bulles d'Encre (Mont-de-Marsan). Les deux intervenantes nous parleront de leur métier et de leur collaboration.
Entrée libre.

Samedi 24 mai à 11h :

Remise des prix du concours de nouvelles, en présence de la photographe Gabrielle Duplantier.

Renseignements : Médiathèque Les Temps Modernes

☎ 05 59 64 34 43

Une année exceptionnelle applaudie



JAZZ EN MARS



- 1 et 5. 3 for Swing
- 2 et 4. Fabien Ruiz et le Duchemin Swing Quartet
- 3 et 11. Philippe Milanta Kcombo 6
- 6 et 10. Carl Schlosser trio
- 7 et 8. Jon Faddis Quintet
- 9. China Moses et André Manoukian



par le public

Le succès de Jazz en Mars n'est plus à démontrer. Cette année, le festival affichait complet une semaine avant son ouverture, un record ! Et à croiser les regards enchantés au sortir des concerts, il est fort à parier que cet engouement n'est pas près de diminuer.

Mais si la Ville est ravie d'avoir conquis un public d'habitues en invitant les plus grand jazzmen du monde, sa volonté de départ - faire découvrir le jazz au plus grand nombre à un prix modeste - n'a pas été oubliée en chemin. Et pour preuve ! En ce mois de mars, avec l'école municipale de musique (EMM), le mot d'ordre était : « *Si tu ne viens pas au Jazz, le Jazz viendra à toi !* »

Collège, galerie commerciale, restaurant d'entreprise, maison de retraite, Résidence Tarnos Océan, Hôtel de Ville... les élèves et professeurs de l'école municipale sont allés à la rencontre de tout un chacun, sous l'impulsion d'Arnaud Labastie. À la Médiathèque Les Temps Modernes, tout un programme ludique avait été bâti autour de la venue de Fabien Ruiz sur la rencontre musique/cinéma. Deux des invités les plus célèbres, Fabien Ruiz et André Manoukian, ont également donné de leur temps en rencontrant les élèves de l'EMM et en répondant à leurs questions. Fabien Ruiz a même donné aux plus curieux et aux élèves des clubs de danse de la ville qui le souhaitent quelques cours de claquette. Parce que c'est aussi ça, l'esprit jazz !



6

11



HISTOIRE LOCALE

Tarnos et la Seconde Guerre Mondiale

Résistance, Déportation et Solidarité

Dans le Tarnos Magazine de septembre 2013, nous vous avons laissés aux basculements de la guerre à la fois en Afrique du Nord et à Stalingrad, suivi de l'effondrement total du front allemand de l'Est. Ainsi, l'avènement de l'année 1944 apparaît désormais, pour le peuple de France opprimé, sous un jour nouveau. La perspective du débarquement allié tant attendu sur notre sol paraissant plus proche.

L'ANNÉE 1944 - L'OCCUPATION, LA RÉPRESSION, LA RÉSISTANCE, VERS LA LIBÉRATION.

La nourriture quotidienne, souci permanent de la population.

Dans l'immédiat, pour la masse de notre population, les problèmes journaliers d'alimentation sont devenus permanents, voire obsessionnels : depuis maintenant 4 ans, les rations minimum attribuées sont de plus en plus précaires. Le marché noir, le troc, le ravitaillement sauvage dans les campagnes, etc. deviennent pour tous un souci permanent. Cela évidemment n'est rien par rapport à ce que vivent les 1 500 000 prisonniers, les victimes du S.T.O. en Allemagne, et surtout les déportés résistants, politiques ou raciaux dans les divers camps nazis.



Ainsi, parvenant à faire passer un message minimum codé, le maire communiste honoraire Charles Durroty (1930/1935) déporté au camp de Sachsenhausen, a pu écrire à sa famille : « *N'oubliez surtout pas d'adresser mes pensées à la tante "Quey hami" (J'ai faim en patois)* ». Il décédera d'épuisement au camp, le 13 février 1945.

Dans les écoles

« *A Tarnos, comme ailleurs, nous dit Pierrette Leurion, fille de Félix Concaret, notre école est devenue une caserne. Mon esprit d'adolescente a été frappé par le spectacle de nos tables amoncelées dans la cour et remplacées par des chalis de l'armée. Les petits Tarnosiens n'avaient plus de classe ! Et de nos fenêtres, nous voyions le drapeau hitlérien flotter sur notre Mairie...* »

Nos plages défigurées par le « Mur de l'Atlantique ».

Dès l'installation des divisions allemandes dans la région, fin juin 1940, le principal soucis de l'État Major d'Hitler fut d'assurer la protection de toute la côte Atlantique contre un éventuel débarquement Allié. Au mois d'août 1942, la construction du « Mur de l'Atlantique » bétonné fut décidée par le Führer et confiée à l'entreprise TODT.

Dès lors, les plages furent défigurées par des multitudes de fortins, de rangs de croisillons métalliques, de casemates, de points d'appuis, de tours de contrôle, comme la tour Barbara à Tarnos, le tout entièrement bétonné par une multitude de jeunes français contraints à ces travaux. Après le Maréchal Von Runstedt en 1943, le 9 février 1944 c'est le Maréchal Rommel, Inspecteur général du Mur de l'Atlantique qui viendra à Tarnos en visiter l'édification.

Malgré la Répression et les rafles, des Tarnosiens en première ligne dans les combats de la Résistance.

Le groupe André Bouillar - Jean Mouchet de Tarnos dans la Résistance en Aquitaine : le « Corps-Franc Marc ».

Malgré son travail de policier, André Bouillar (ci-suit à gauche)



réussit à mettre sur pied un groupe de Résistance sur Tarnos. Il le structure rapidement avec l'aide de Jean Mouchet (ci-contre à droite) et du garde champêtre Jean Capdeville.

Le 1^{er} mars 44, laissant à Tarnos un groupe de résistants organisés autour de Gentil

Mouchet, Charles Malvaux (ingénieur aux Forges), Charles Castaings, Roger Goossens, et une dizaine d'autres, A. Bouillar et J. Mouchet passent dans la clandestinité et montent à Bordeaux pour créer dans cette ville un Corps Franc d'action de premier plan : le « Corps-Franc Marc ».

Sous la direction de Marc Nouaux de l'A.S. (Armée Secrète) et de « Dédé le Basque » (André Bouillar), avec bien entendu Jean Mouchet, Jean Capdeville et le Tarnosien Georges Fabas (ci-contre), leur objectif principal est la récupération des parachutages d'armes en Haute Landes et leur transport dans des caches à Tarnos, dans un caveau du cimetière ou à la ferme « Bernettes » (ci-contre), mais aussi et surtout les sabotages et attentats en direction de l'occupant et de leurs collaborateurs, à Bayonne et Bordeaux.



C'est au cours de l'un d'eux que tombera Jean Mouchet, le 29 juin 44. Il sera fusillé à

Souge le 1^{er} août suivant. Brûlé à Bordeaux, le groupe se déplace dans le maquis du Blayais, la jeune Tarnosienne France Carlet étant leur agent de liaison avec Bordeaux (ci-contre).

Le 22 août, A. Bouillar sera mortellement blessé dans un combat contre les occupants en fuite.

Le « Corps-Franc Marc » sera plus tard qualifié par le général Koening de « *groupe de Résistance le plus audacieux et le plus efficace de la Région Aquitaine* ».

Note : Pour plus de détails, retrouvez à la médiathèque le livre de Jean Serres

« *Le groupe André Bouillar - Jean Mouchet de Tarnos dans la Résistance en Aquitaine* ».



Une héroïne dans le scabreux réseau Morhange de Toulouse : la Tarnosienne Rose-Marie Lafitte.

Résistante aussi, Rose-Marie Lafitte se trouve en 1943 à Toulouse pour son travail.

Le 1^{er} juin, elle est homologuée au réseau SSMF - TR - Services spéciaux de Contre Espionnage Militaire, contacts avec l'A.S. et l'O.R.A. (Organisation de Résistance de l'Armée) en tant qu'agent

permanent du groupe Morhange chargé de l'infiltration de l'Armée allemande et des organisation collaborationnistes.

Le 26 janvier 44, elle est arrêtée. Après de longs interrogatoires elle sera libérée pour être filée puis arrêtée le 16 mai, déportée à Neue Bremm et à Ravensbruck. Elle décédera dans le train sensé la transporter au camp de Neu Rolhau en Tchécoslovaquie, le 1^{er} avril 1945.

Durant les mois d'avril et de mai, les messages personnels diffusés quotidiennement par la B.B.C. de Londres vont se multiplier. Et le soir du 5 juin, c'est celui tant attendu par les résistants : « *Les sanglots longs des violons de l'automne...* »

« Les sanglots longs des violons de l'automne, bercent mon cœur d'une langueur monotone »

Ce message annonçait aux résistants le 2^{ème} grand virage de la guerre, le jour « J » de la plus grande opération aéroportée de tous les temps, 5 000 navires allaient débarquer 200 000 hommes sur les côtes normandes. C'était enfin l'aube de la libération qui se levait. La perspective pour notre peuple de sortir de la nuit.

Mais si les sabotages se multiplient sur tout le territoire, il en est de même pour la répression et les déportations. Des personnalités locales et des résistants sont arrêtés.

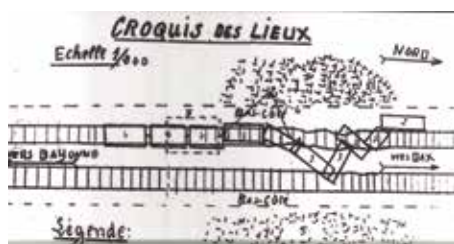
Le 9 juin c'est Jean Joseph Labrouche, châtelain de Castillon et son épouse qui sont arrêtés, le premier étant déporté à Dachau, le 14 juin, les deux personnalités résistantes André Duboy et Félix Concaret suivent le même sort. Ces deux directeurs d'école de Tarnos feront partie du tristement célèbre « Train fantôme », et décéderont à Mauthausen Melk, respectivement le 17 décembre 1944 et le 1^{er} avril 1945.

« Ne bousculez pas l'estropié »

Un « Plan vert » prévoit le sabotage des voies ferrées sur l'ensemble de notre territoire dans la période du débarquement Allié.

C'est ce message qui est lancé par la radio de Londres à l'état Major de Léon des Landes afin de stopper la remontée vers la Normandie des batteries d'artillerie de St Jean de Luz, comprenant 23 officiers, 98 sous officiers et 437 canoniers. Le vendredi 7 août 44 à 20h35, le train allemand n° 146

saute et déraile, entraînant nombre de blessés allemands non déclarés et surtout un retard considérable pour l'arrivée du convoi sur le lieu des combats.



Le départ des troupes allemandes - La grande délivrance

Suite au débarquement Allié en Provence le 15 août 44, Hitler donne l'ordre aux troupes allemandes d'évacuer la France, à l'exception des grands ports. Les événements vont dès lors se précipiter.

Le lundi 21 août à 16h30, un premier train spécial quitte la gare d'Hendaye avec les cheminots et les douaniers allemands, ainsi que quelques militaires. Le drapeau tricolore remplace celui à croix gammée au Pont International. Gendarmes et douaniers français remplacent les allemands. Les maquisards du Corps-Franc Pomiès ne tarderont pas d'arriver pour sécuriser la frontière.

En fin de matinée, dans tout le secteur de Biarritz à Tarnos, de violentes explosions se succèdent, provoquées par la destruction des stocks de munitions allemands dispersés dans la région et d'une dizaine de navires envoyés par le fond à l'embouchure de l'Adour afin d'en obstruer l'entrée.

Le mardi 22 août, les motorisés (24 000 hommes), ceux dont les départs sont prévus à bicyclettes (6 000 hommes) et 18 000 hommes à chevaux ou à pied évacuent.

Puis ce fut le départ massif des derniers contingents de cette armée hitlérienne. Les trainards s'emparent de tout ce qui peut rouler (57 vélos qui sont ainsi « raflés » à Tarnos !).

Dans la nuit du 22 au 23, témoignait le résistant tarnosien Louis Lassus, ce fut le chant du cygne. Les derniers éléments de l'armée d'occupation traversent Tarnos. « *A hauteur de Garros, nous dit-il, ils ont tiré sur un tarnosien qui manifestait expressivement sa joie* ». Concernant le groupe de résistance local, Louis Lassus poursuivait : « *Dans la nuit du 22 au 23, les derniers éléments d'occupants remontent par la Nationale 10 vers le Nord. Avec les résistants du groupe Malvaux, nous étions cachés en observation derrière le mur du cimetière, munis des armes cachées à Bernettes par Jean Mouchet, mais il était insensé de seulement penser intervenir.* »

Le mercredi 23 août dès l'aube, ce fut la grande explosion de joie. Une joie populaire, sans aucune mesure avec celles que nous aurions pu connaître antérieurement. La foule des Tarnosiens se retrouve devant la Mairie : « *Ils sont partis !* » On s'embrasse, on chante à tue-tête enfin librement La Marseillaise et le Chant du départ.

« *Avec Joseph Peyroux, relate René Desquerre, nous allons chercher les clés de la Mairie chez Maurice Daugareil, Président de la Délégation spéciale sous l'occupation, et les copains me désignent de droit pour hisser notre drapeau tricolore à la fenêtre du haut de la Mairie.* »

La grande marche patriotique sur Bayonne.

« *Ce premier jour de libération est surtout resté dans ma mémoire par le cortège enthousiaste de la jeunesse de Tarnos vers Bayonne* », témoigne encore René Desquerre. « *En cours de route, le cortège grossissait et nous sommes arrivés devant la gare de Bayonne surpris de nous voir si nombreux.* »

A la Mairie de Tarnos, un Comité Provisoire de Libération est mis en place. C'est le dimanche 27 à 10h que s'ouvrira la séance officielle du premier Comité Local de Libération sous la Présidence d'Albert Castets.

De la Libération à la Victoire

Mais avec la libération, la guerre est loin d'être terminée et la bête nazie se débattrait encore durant neuf mois avant de capituler sans condition. Dans l'immédiat les responsables locaux doivent tout faire afin d'éviter des débordements de vagues punitives incontrôlées et en même temps se battre pour qu'une justice rapide soit efficace à l'encontre des collaborateurs, des traîtres, voire des tortionnaires de tous bords.

Si les problèmes de ravitaillements vont perdurer durant encore des années, le souci principal est tourné maintenant vers les millions de personnes dont d'innombrables Tarnosiens, qui sont encore outre-Rhin, entre les mains des nazis. Les attentes d'informations et de nouvelles les concernant sont de plus en plus angoissées depuis la découverte des premiers camps libérés et des horreurs qui s'y pratiquaient.

Jean Serres - Passeur de mémoire

ZOOM

Rendez-vous le 22 août !

Commemorons ensemble la Libération du 22 août 1944.

Bal populaire, exposition, rencontres seront organisés à l'Hôtel de Ville.

Plus d'infos dans le Tarnos Contact du mois prochain !

LES RENDEZ-VOUS

DÉCOUVRIR

SORTIR

BOUGER

RENCONTRER

APPRENDRE

RIRE

PROFITER

PARTICIPER

Agenda de mai 2014

Du 29 avril au 24 mai : « Coup de Jeune à la médiathèque », lire détails des animations en page 25. 05 59 64 34 43

Vendredi 2 : Concert Kanta Barthes, à 20h30, église Notre Dame des Forges. 06 08 92 86 79

Dimanche 4 : Vide grenier organisé par la SICSBT Handball, salle Jacques Duclos. 06 82 33 71 43

Compétition de tir à l'arc organisée par SICSBT Tir à l'arc, stade Vincent Mabillet. 06 66 01 92 85

Mardi 6 mai : « Critik@blok », rencontre mensuelle d'échanges et de critiques littéraires pour adolescents, à 17h30, médiathèque Les Temps Modernes. 05 59 64 34 43

Mercredi 7 : « Les Croqueurs d'Histoires », lectures pour les 4-7 ans, à 10h30, médiathèque Les Temps Modernes. 05 59 64 34 43

Jeudi 8 : Commémoration de la fin de la 2nde guerre mondiale, rendez-vous devant l'Hôtel de Ville. 05 59 64 34 45

Vendredi 9 : Kermesse de l'école F. Concaret. 05 59 64 01 20

Samedi 10 : Tournoi de rugby « Destribats » organisé par l'école de rugby du BTS, à 13h30, stade intercommunal de Boucau-Tarnos. 05 59 64 76 66

Dimanche 11 : Vide grenier organisé par le Chœur Ermend Bonnal, salle Jacques Duclos. 05 59 64 87 18.

Mercredi 14 : « Les Croqueurs d'Histoires », lectures pour les 0-3 ans, à 10h30, médiathèque Les Temps Modernes, inscription obligatoire la semaine précédant la date de la lecture. 05 59 64 34 43

Jeudi 15 : Permanences des impôts à l'Hôtel de Ville, de 9h à 12h et de 13h à 16h. 05 59 64 00 40

Vendredi 16 : « Marque-Page », rencontre mensuelle d'échanges et de critiques littéraires adultes, à 18h30, médiathèque Les Temps Modernes. 05 59 64 34 43

Concert de Grand Corps Malade organisé par la Communauté de Communes du Seignanx dans le cadre du Festi Mai, à 20h30, salle Jacques Duclos, 1^{ère} partie Charly D (lire p.24). 05 59 64 45 19 19

Samedi 17 : Spectacle et repas organisés par Horizon Danse et la SICSBT Chantadour, à 19h, église Notre Dame des Forges. 06 62 34 30 28

Dimanche 18 : Cours de Zumba proposé par l'association Tribulaseb à 9h, salle Jacques Duclos. 06 82 28 04 62

Tournoi Herrero organisé par la SICSBT Judo, toute la journée, salle Léo Lagrange. 06 75 92 93 89

Jeudi 22 : Assemblée générale de la SICSBT Randonnées montagne, salle Maurice Thorez. 05 59 74 51 98

Vendredi 23 : Kermesse de l'école Henri Barbusse, salle Joseph Biarrotte. 05 59 55 34 98

Kermesse de l'école Jean Jaurès à 17h. 05 59 64 66 51

Dimanche 25 : Élections européennes. 05 59 64 00 40

Finale Doublette Mixte France organisé par l'AST Pétanque, Place Saint Charles à 9h. 05 59 64 50

Mardi 27 : Journée Nationale de la Résistance organisée par l'ANACR, Mémorial des Forges à 18h. 05 59 64 02 94

Mercredi 28 : « Les Croqueurs d'Histoires », lectures pour les 0-3 ans, à 10h30, médiathèque Les Temps Modernes, inscription obligatoire la semaine précédant la date de la lecture. 05 59 64 34 43
Animation « jeux en famille » organisée par le Centre de Loisirs, école Charles Duroty à 14h30. 06 72 04 57 32

Du 28 mai au 1^{er} juin : Fêtes locales, voir programme ci-contre.

Jeudi 29 : Tournoi débutants organisé par l'ÉLAN Boucalais, 9h/18h, stade intercommunal de Boucau-Tarnos. 06 17 06 64 39

Samedi 31 : Tournoi des mini-poussins organisé par l'école de rugby du BTS, toute la journée, stade intercommunal de Boucau-Tarnos. 05 59 64 76 66

Programme sous réserve de modifications de dernière minute.

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur www.ville-tarnos.fr, rubrique Agenda

Programme des fêtes locales



Mercredi 28 mai

19h30 : Ouverture officielle des fêtes, apéritif offert par la municipalité, flash mob géante.

20h30-3h : Soirée Casetas esplanade Jacques Duclos sous chapiteau.

22h-2h : Bal place Serpa.

Jeudi 29 mai

Diverses animations toute la journée avec concours de pêche au lac de Carrefour, attractions foraines,...

12h : Repas des anciens offert par la municipalité (voir p.13).

14h : Journée des enfants place Serpa avec spectacle de magie.

16h30 : Show de moto Trial, allée du Fils.

20h : Repas et spectacle Music hall sous chapiteau Place Serpa (réservation auprès du comité des fêtes conseillée).

Vendredi 30 mai

Diverses animations toute la journée avec concours de pétanque,...

21h-3h : Concert soirée années '80 (NoStar, Franky Vincent, Hit 80). Entrée gratuite.

22h-2h : Bal Place Serpa.

Samedi 31 mai

Diverses animations toute la journée.

9h-18h : Festival Jeunes (voir p.22)

15h30 : Course cycliste Grand Prix Robert Lasplacettes organisé avec le VCT, Minimes et Cadets.

19h-3h : Soirée Casetas esplanade Jacques Duclos.

22h-2h : Bal place Serpa.

23h : Feu d'artifice devant l'Hôtel de Ville.

Dimanche 1^{er} juin

9h : Grand prix de Ball Trap à Northon.

12h : Apéritif offert par le Comité des Fêtes place Dous Haous.

16h : Courses de vaches animées une banda, terrain de foot quartier Castillon. Entrée gratuite.

Retrouvez le programme complet dans le guide distribué par le Comité des Fêtes

☎ 06 85 75 44 65

✉ comitedesfetestarnos@wanadoo.fr

Transport en bus gratuit mercredi, vendredi et samedi.

ZOOM

Une Flash Mob pendant les fêtes !

Cette année, une flash mob sur le titre de Daft Punk « Get Lucky » marquera l'ouverture des fêtes !

Sandra Marty et Chrystel Dargent sont en charge du projet et vous accueilleront pour les répétitions de 15h à 17h, salle Joseph Biarrotte, les samedis 3 et 10 mai, et salle Jacques Duclos les 17 et 24 mai.

FESTIVAL 2014 LES OCÉANIQUES

SAMEDI 12 JUILLET

**Découvrez dès maintenant
les premières têtes d'affiche !**



Anna Calvi

(Angleterre) - Rock alternatif

Canonisée dans l'instant nouvelle égérie du rock féminin, Anna Calvi se frotte à la scène lors des premières parties de The Golden Silvers, The Invisible... Ses apparitions ne manquent pas d'attirer toute la lumière sur cette jeune rockeuse au caractère bien trempé. Fille fantasmée de PJ Harvey et Jeff Buckley, cette Londonienne a sorti son second album en 2013. Volcanique à la scène, timide et effarouchée à la ville : une chanteuse toute en contraste à ne pas rater en live.

Ky-Mani Marley

(Jamaïque) - Reggae

Ky-Mani, c'est le petit dernier de la famille Marley, et même s'il n'est pas facile de se faire un nom après Bob, Ziggy ou Julian, Ky-Mani est probablement le fils le plus audacieux musicalement parlant ! Son prénom signifie le « voyageur aventureux ». Avec son style moins roots, empreint de R'nB et de hip hop et sa voix qui ressemble à s'y méprendre à celle de son père, aucun doute qu'il saura également séduire les plus authentiques fans de reggae.



Scarecrow

(France) - Blues / Hip Hop

Scarecrow vous emmène dans un monde où le Blues et le Hip Hop ne font qu'un. Où le groove est roi, qu'il soit arraché d'un dobro ou samplé d'un vieux vinyle... Des plaintes nées au début du 19^{ème} siècle dans les champs de coton américains, aux sons urbains des métropoles trépidantes du 21^{ème} siècle, le quartet improbable propose une synthèse excitante. Avec son grain de composition unique et ses performances tonitruantes, les quatre toulousains galvanisés par plus de 300 concerts dans 10 pays, reprennent la route en 2014, accompagnés d'un nouvel album.





Sélénite

(France) - Folk Rock

C'est seulement après quelques années à composer sans aucune prétention que le projet Sélénite, guidé par les chansons intimistes et mensongères du Marcheur, prend le chemin de la scène. Après un premier EP « Asphalt & Oceans » sorti en 2013, il est sélectionné par le dispositif landais XL Tour afin de bénéficier d'un programme d'accompagnement et de diffusion.



Les Femmes A Barbe

(France) - Théâtre de rue

Leur spectacle « Les Gélules 4 Couleurs de M. et Mme Li » est une satire à l'orientale sur l'illusion du bonheur au travers de la consommation. Le « Docteur » Adoule paraît devant un caddie de supermarché transformé en un approximatif autel chinois qui devient petit à petit un présentoir commercial. « Monsieur et Madame Li ont mis au point de fameuses gélules réservées à l'élite de la population chinoise ! ». Clandestinement, le bon docteur Adoule les importe enfin en France. Il vous propose une conférence et une vente exceptionnelle de ces gélules aux vertus extraordinaires.



Nino Costrini

(Argentine) - Clown anarchique

Artiste argentin au bon teint de Charlot des temps modernes réalise en live de véritables prouesses artistiques. À la fois vindicatif et attachant, El Nino Costrini, provocateur-né, ironique et sarcastique, drôle avec sa voix de Donald Duck, dévoile au travers de son personnage un panel de facettes qui, sans cesser de nous amuser, nous ballade dans diverses émotions. Un cocktail explosif avec ce garçon qui ne semble pas mesurer les conséquences de ses actes !



Zo Zongo

(Espagne) - Fanfare batucaca

Onze musiciens, trois danseuses, des sons africains, latins, des couleurs et de la chaleur. Les ingrédients savoureusement mélangés par Zo Zongo, fabrication maison d'un spectacle digne des meilleures fêtes. Sept jeunes hommes amoureux de la percussion et de la fête reçoivent en 2004 une commande pour une représentation fracassante lors des fêtes de Calahorra : *La Nuit du Bruit*, Zo Zongo est né. Le groupe toujours aussi passionné revient à Tarnos enflammant cette douzième édition des Océaniques.



Cirque Le Roux

(France) - Cirque

Inspirés par les films en noir et blanc et le style des années passées, nous vous invitons en automne 1930, dans le somptueux château de Miss Betty. Quand le théâtre se met au service des arts du cirque, il donne un genre nouveau à ce spectacle burlesque. Main à main, adagio, équilibre sur les mains, mât chinois, slapstick et acrobaties : tout en panache, flegme et boutons de manchettes vous raviront !



DJ Jules Edouard Moustic

(Groland)

Jules-Édouard Moustic, connu pour l'animation de son émission Groland, est un passionné de musique qu'il aime partager avec ses auditeurs basques « du nord » (ceux du côté français), sur les ondes pirates de sa radio *I have a dream*, mais aussi en live grâce à un set dj détonnant et étonnant, toujours dans une ambiance chaleureuse et décalée.

Retrouvez plus d'informations sur www.oceaniques.fr et sur [f/oceaniques](https://www.facebook.com/oceaniques)
Ticket Tarnosien à 15 € (sur présentation d'un justificatif de domicile) disponible à partir de la mi-mai auprès du Pôle Vie Culturelle et Sportive au 05 59 64 49 35.
Billet en pré-vente à 17 € + frais de loc, dans les points de vente habituels.
Sur place 24 € – gratuit pour les moins de 14 ans accompagné d'un adulte.



Hegalaldia est une association de protection de la nature basée à Ustaritz qui gère un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Elle est subventionnée par la Ville de Tarnos depuis les pollutions du Prestige. Ce début d'année, l'association a recueilli à Tarnos des oiseaux affaiblis par les pollutions d'après-tempêtes et les a soignés.

Mercredi 12 mars, 8 guillemots de Troïl et un fou de Bassan ont regagné leur liberté à la plage du Métro, sous les regards attendris de la foule d'accompagnateurs.

AU MÉTRO...



SAMEDI 12 JUILLET

ANNA CALVI

KY-MANI MARLEY

SCARECROW - ZO ZONGO

SELENITE - NINO COSTRINI

FEMMES à BARBE

CIRQUE LE ROUX - DJ MOUSTIC

et bien d'autres artistes...

OCEANIQUES



WWW.OCEANIQUES.FR /  OCEANIQUES

TARNOS

La **Locomotive**
Association Musiques Actuelles

**PARC DE LA NATURE
TARNOS (40) 2014**